

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce » 2.-

Suisse » 0.30
Étranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉGLAME » 1.-

Réponse à l'abbé Savoy

Je ne sais pas si cet excellent M. Savoy, qui surcharge son titre d'abbé par celui de docteur, a moins qu'il ne l'ajoute comme attribut de sa sainteté, a pris comme devise cette parole de son Maître: « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on fit à vous-même ». Mais ce dont je suis certain, c'est qu'il trouve souvent l'occasion de ne point lui obéir, aussi souvent du moins qu'il exerce sa haine contre le socialisme et les syndicats ouvriers.

A vrai dire, nous ne lui en voudrions pas, à M. l'abbé, de désobéir à ce précepte chrétien en nous poursuivant de sa passion — tant il est vrai qu'il est difficile d'aimer son prochain comme soi-même — si M. Savoy, aussi excellent soit-il, voulait se croire semblable à ceux des autres hommes qu'il considère volontiers comme étant de pauvres pêcheurs.

Dans une revue de l'année 1923, au point de vue social, le savant docteur des bords de la Sarine, qui confond facilement les sciences sociales avec sa petite guerre au socialisme, se plaint une fois de plus de l'intolérance des syndicats ouvriers et des chefs socialistes, et de leurs atteintes continuelles à la liberté syndicale, aux convictions des membres catholiques et à la liberté du travail. Avec une indignation courroucée, il accuse l'Union syndicale suisse, quelques-unes de ses fédérations et les chefs socialistes par surcroît, de persécuter des centaines de catholiques par des tracasseries sans fin, en les obligeant à plier le genou devant le dieu collectivité et à faire des professions de foi socialiste s'ils ne veulent pas mourir de faim. Il va plus loin encore en déclarant que les autorités judiciaires sont de complicité avec nous parce qu'elles ont donné raison aux syndicats qui entendaient que de leurs membres remplissent leurs obligations avant de les quitter — et cela sur un mot d'ordre de leurs chefs confessionnels — après avoir bénéficié des bienfaits de l'organisation syndicale.

L'accusation d'intolérance portée par l'abbé Savoy contre les syndicats n'est du reste pas nouvelle. C'est un autre chrétien, mais qui ne l'est pas que de nom seulement, qui y répond mieux que nous ne saurions le faire, dans un livre déjà signalé ici: « Agir, Comment? ». Voici dans quels termes le pasteur Rauschenbusch le fait en parlant des syndicats ouvriers comme étant une des puissances du siècle à venir:

« Les syndicats ouvriers sont des organisations de combat. Or, tout combat restreint nécessairement la liberté personnelle et exige une obéissance et une subordination plus rigoureuses. Dans la longue lutte que livre le Travail, les chances sont presque toujours contre lui; parfois même la disproportion est énorme. Les employeurs ont pour eux l'immense avantage que leur confère leur droit de propriété, et les longs délais que leur procurent leurs formidables ressources. La législation qui, théoriquement, devrait être impartiale, a toujours été l'œuvre des classes dominantes. Elle a généralement considéré l'organisation du Travail comme une conspiration et elle ne fait droit encore que difficilement à des réclamations qui sont pourtant justifiées.

La lutte du Travail est livrée par quelques-uns dans l'intérêt de tous. Une minorité seulement des travailleurs industriels sont économiquement assez forts et moralement assez développés pour endurer la tension qu'exige un effort organisé. Le Travail non organisé recueille les fruits des sacrifices faits par les syndicats, mais souvent il contrarie leurs efforts et nuit à la cause commune. L'amertume, la rudesse et la violence sont inévitables en un pareil conflit. Le danger d'une nouvelle tyrannie n'est que trop réel. Mais sous la fumée et la poussière de la bataille transparente une loi supérieure à laquelle il s'agit d'obéir, un plus noble dessein qu'il s'agit de faire triompher. Ces hommes luttent pour l'extension de la démocratie, pour le revenu gagné en opposition avec le revenu non gagné, pour la protection des faibles contre l'oppression des forts, pour le droit de tous à l'instruction, aux loisirs récréatifs et à l'amour, et pour la solidarité des travailleurs.»

Avouez, M. le docteur abbé, que voilà un chrétien qui a compris quelque chose à la question sociale, et ne se contente pas de lancer des accusations mal fondées pour se conformer à la sacrée volonté de chefs hiérarchiques et au mot d'ordre de l'Église. Mais oui, c'est bien ça. La tyrannie dont vous vous plaignez ne porte aucune atteinte aux convictions religieuses des membres des organisations syndicales, elle n'a jamais obligé quiconque à faire une profession de foi socialiste s'il ne voulait pas mourir de faim; elle a pris tout au plus des précautions contre ceux qui font obstacle à la réalisation des justes revendications du Travail et empêché de nuire ceux que nous appelons les « jaunes ». Vous savez ce que cela veut dire, vous qui vous chargez de les organiser. N'est-ce pas l'un des vôtres qui essaye de constituer au Locle un syndicat de non syndiqués?

Il en est donc de cette accusation de tyrannie exercée par les syndicats ouvriers et les chefs socialistes comme de cette autre accusation lancée, par le même abbé Savoy, dans une conférence publique, que les socialistes faisaient mou-

Grave question traitée à la légère

« Les théoriciens de la journée de 8 heures prétendaient que l'ouvrier livrerait en 8 heures la même somme de travail qu'en 9 et 10 heures. L'expérience a malheureusement prouvé combien leur affirmation était erronée. Les inspecteurs fédéraux des fabriques constatent que, dans mainte entreprise, la somme de travail exécutée à l'heure non seulement ne s'est pas accrue, mais a même diminué.»

Ainsi s'exprime M. Laur dans la brochure que l'« Union suisse des paysans » remet à tous ses membres à l'occasion du vote du 17 février prochain et, à l'appui de cette affirmation, il cite les chiffres suivants:

1. Tissage de la laine peignée

	Travail à l'heure par métier		Durée hebdomad. du travail
	Mètres	Heures	
1918	2,52	52 1/2	48
1920	2,40		

2. Tissage du coton

	Travail livré par fabrique et par heure		Durée hebdomad. du travail
	Pièces	Heures	
1917	14	59	48
1920	12,8		

M. Laur n'indique nullement la source de ses statistiques, de sorte que nous ne pouvons les vérifier. Cela seul les rend suspectes. En outre, nous avons vu déjà le même personnage user dans d'autres domaines des statistiques en véritable jongleur. Puisqu'il invoque le témoignage des inspecteurs fédéraux, citons les statistiques de ces derniers, elles ne concordent nullement avec celles de l'économiste de Brougg.

Premier exemple d'une filature de coton:

Le rapport des inspecteurs fédéraux des fabriques du III^e arrondissement, page 166, donne les renseignements suivants:

Fils très grossiers, mêmes numéros les deux années. Durée des observations: les deux fois quatre jours de comptage, c'est-à-dire huit semaines chaque fois:

Année	Heures par semaine	Kgs filés	Kgs par semaine		Kgs par heure
			ouvrées	par semaine	
1919	58	47.739	464	5.967.375	102,9
1921	48	49.231	384	6.153.875	128,2
Différ.	-10			+186,5	+25,3
en %	-17,2			+3,1	+24,5

« Pour une diminution de la durée du travail de 17,2 %, le rendement horaire a augmenté de 24,5 % et, comme l'augmentation du rendement horaire a non seulement compensé, mais dépassé la diminution d'heures ouvrées, il en résulte aussi un accroissement de production hebdomadaire de 3,1 %. Cet accroissement a été obtenu grâce à la standardisation de la fabrication. On a réuni en un seul trois types de fil. Les dérangements dans la marche des machines accomplissant les opérations préparatoires se compensent maintenant, les machines à filer n'ont plus besoin d'at-

rir de faim La Chaux-de-Fonds: elles font sourire ceux qui sont renseignés. Savez-vous, M. le docteur en sciences sociales, que la Commune de La Chaux-de-Fonds a dépensé à elle seule, sans tenir compte des contributions du canton et de la Confédération, la somme de 3 millions de francs environ pour empêcher de mourir de faim des ouvriers victimes du désordre du régime capitaliste, que ces chômeurs et leurs familles soient protestants, catholiques ou libres-penseurs. Neuchâtelais ou Fribourgeois.

Après cela, ne vous étonnez pas, M. l'abbé, si je vous reproche de vous soucier trop peu de l'objectivité, vous qui donnez votre titre de docteur comme étant la garantie de votre préparation scientifique. N'est-ce pas vous aussi qui jetez volontiers votre qualité et votre honneur de prêtre dans la discussion pour affirmer mieux que vous dites vrai? De deux choses l'une, M. l'abbé, ou bien vous faites peu de cas de la qualité et de l'honneur d'un prêtre, ou bien vous vous laissez entraîner par la passion. Tenez, pour ne pas faire tort à ceux qui donnent encore de l'importance à la robe que vous portez, et par respect pour ce sentiment respectable, je veux croire que la passion vous égare, même sous votre sang-froid apparent.

Par contre, M. l'abbé, je me plais à signaler que dans le même article vous prenez carrément la défense de la journée de 8 heures. Je suis presque heureux de cette occasion que vous me donnez de vous féliciter.

Mais il est encore un point sur lequel je suspecte votre sincérité, c'est le respect de la Constitution dont vous faites étalage. Nous y reviendrons dans un prochain article, si vous le voulez bien, car j'ai conservé le souvenir de nos rencontres.

Abel VAUCHER.

As-tu cherché à faire un nouvel abonné à LA SENTINELLE?
Ne néglige aucune occasion.

tendre les produits des opérations préparatoires du filage comme c'était souvent le cas auparavant.»

Rapport des inspecteurs fédéraux des fabriques sur leurs fonctions officielles dans les années 1920 et 1921.

Deuxième exemple d'une autre filature de coton:

Les inspecteurs fédéraux des fabriques du III^e arrondissement signalent dans leur rapport pour l'année 1920 et 1921, page 167, que:

Les livres mis à leur disposition ont permis de déterminer le nombre des heures de marche de l'usine entière et des machines isolément. Les observations des inspecteurs embrassent environ un trimestre aussi bien avec la semaine de 59 heures qu'avec celle de 48. Les repos de l'usine et des diverses machines, qui naturellement ne coïncident pas, ont été pris en considération. Les ouvriers n'ont pas changé. L'exemple a) se rapporte à des métiers revendeurs automatiques, fil No 6; l'exemple b) à des métiers continus, fil No 20:

Exemple a)

Année	Kgs	Heures de marche		Kgs par h. de marche	
		de l'usine	des machines	de l'usine	des machines
1918	4.228	803 1/2	492	5,26	8,59
1921	4.504	632 3/4	560	7,11	8,04
Différ.	+276			+1,85	-0,55
en %	+6,5			+35,1	-0,4

Exemple b)

Année	Kgs	Heures de marche		Kgs par h. de marche	
		de l'usine	des machines	de l'usine	des machines
1918	4.631	694 1/2	410	6,67	11,30
1919	4.918	654 1/2	601 1/2	7,51	8,17
Différ.	+287			+0,84	-3,13
en %	+6,2			+12,6	-27,8

Nos lecteurs pourront constater par ces chiffres avec quel sérieux le chef de la plus grande organisation économique du pays renseigne son monde. Puisqu'il invoquait le témoignage des inspecteurs de fabriques, l'impartialité la plus élémentaire lui faisait un devoir de citer ce témoignage honnêtement. C'est évidemment trop lui demander.

De notre côté, nous ne prétendons certes pas que dans tous les cas et immédiatement il soit possible de faire rendre au travail en 8 heures plus qu'en 9 ou 10 heures. Cela exige généralement un effort aussi bien du patronat que des salariés. Mais il suffit de constater les très beaux résultats obtenus dans d'innombrables cas pour qu'on puisse exiger cet effort. Aucun progrès ne se réalise sans peine. La journée de 8 heures donne une grande supériorité économique à ceux qui l'adoptent. Cette supériorité, le peuple suisse est capable de l'acquiescer et il doit l'acquiescer. La bourgeoisie, nous ne pouvons trop le répéter, en profitera autant si ce n'est plus que la classe salariée.

C. NAINE.

Ceux qui s'amusent, pendant tous les jours de la semaine

Sans compter les soirées!!

Le « paradis » de St-Moritz a une bonne presse, dans les journaux bourgeois de la Suisse allemande. Chaque jour, on y voit reparaitre le filat laudatif. Sous le titre « La saison à St-Moritz », la Thurgauer Zeitung écrit que la station d'hiver est occupée jusqu'aux toits. La saison est la meilleure de toutes celles qu'on ait vues dans le haut village. La statistique officielle des étrangers indique la présence de 4292 personnes. Dans les derniers jours de décembre on a constaté la présence de deux mille personnes de plus que l'année précédente. On compte 1259 Allemands (Schieber de haute marque Stinnes?), 1052 Anglais, 507 Américains, 263 Français, 184 Hollandais, 126 Autrichiens, 118 Italiens, 75 Belges. Le reste est formé d'autres nations et de Suisses.

Et voulez-vous savoir, ouvriers à qui l'on promet les 54 heures pour le 17 février, ce que font ces gens huppés dans le « paradis » des Alpes grisonnes? Lisez plutôt cette prose enthousiaste que publient l'Engadin Express et l'Alpine Post, (journaux à l'usage des étrangers):

« On ne compte pas les jours à St-Moritz. On est à St-Moritz. Et on vit! On vit une vie de joie, comme des enfants. Chaque jour apporte du nouveau, de nouvelles coupes. Victorieusement et à pleins poumons on prend ces dons prestigieux comme ils viennent...»

Et plus loin:

« Quel spectacle, quand la foule des sportsmen sort des hôtels, ou, sur le tard, dans l'après-midi, au moment des cocktails, ou à midi, quand les pâtisseries sont prises d'assaut avant le lunch, et que chacun savoure de la confiserie « hochfein » (ultra-fine) ou le soir, à l'heure du thé, quand

La Russie et l'Europe

Vers la reconnaissance des Soviets

Parmi les pronostics de M. Benès pour la nouvelle année 1924, publiés par la « Gazette de Prague », il y a la reconnaissance diplomatique de la Russie soviétique par les puissances européennes. On sait que le gouvernement tchécoslovaque a insisté sur ce point dans son accord avec la France. Il faut croire d'ailleurs que le Quai d'Orsay n'est pas loin d'être converti, car son organe officiel, « Le Temps », mène depuis quelques semaines une campagne très significative et savamment graduée pour faire avaler la chose au public français.

Pauvre public! On l'avait nourri de grands clichés indignés contre M. Lloyd George et ses pareils, qui osaient parler de serrer la main « aux assassins du tsar, aux bandits de Moscou, aux destructeurs de la civilisation », et voilà qu'il faut maintenant s'habituer à un langage fleuri où « la poignée de brigands qui oppriment le peuple russe » est traitée maintenant d'hommes de gouvernement « qui ont fait consacrer leur autorité par l'approbation manifeste de leurs administrés » et où l'on conclut par des offres de service du genre de celle-ci: « Puissent ces lignes prouver au gouvernement russe qu'il y a, parmi les Etats avec lesquels il devra songer à reprendre des relations, un pays au moins qui ne veut rien de contraire, ni à l'indépendance politique et économique de la Russie, ni aux aspirations émancipées du peuple russe: ce pays-là est la France.»

Voilà qui dépasse de loin et de bien loin le langage brutal et réaliste de M. Mussolini. Le procès de Lausanne est vraiment venu deux mois trop tôt. Il aurait été piquant de faire cette lecture aux bouillants avocats de Conradi, qui croyaient bravement « parler au nom de l'Europe ».

Avec moins de fleurs et plus de loyauté, Ramsay Mac Donald a confirmé hier dans son grand discours de l'Albert Hall l'intention ferme du Labour Party de tenir sa promesse et de faire reconnaître la Russie des Soviets par l'Empire britannique. Voici donc les trois grandes puissances européennes à la veille de rétablir des relations plus normales avec Moscou.

Aux Etats-Unis, le président Coolidge est moins pressé. Dans son discours au congrès, il vient d'inviter la Russie à faire les premiers pas en reconnaissant les dettes, non pas du gouvernement tsariste, mais de la première République de 1917, vis-à-vis de l'Amérique, et il ne cache pas son dégoût pour le style mussolinien.

« Nous ne pouvons pas entrer en relations diplomatiques avec un régime qui refuse de reconnaître le caractère sacré des obligations internationales. Je n'ai pas l'intention de faire litière des droits de l'humanité pour le privilège du commerce. Nos principes ne sont pas des marchandises. Par contre, si les Soviets reconnaissent la dette et cessent leur propagande aux Etats-Unis, l'Amérique devrait être la première à aller au secours économique et moral de la Russie » comme les œuvres américaines l'ont fait pendant la famine.

On sait que lord Robert Cecil avait obtenu du Conseil qu'on communique à la Russie les propositions de la Société des Nations en matière de désarmement et d'assurance mutuelle. La Société des Nations a également invité les Soviets à se faire représenter dans une commission et ils ont accepté à condition que les séances ne se tiennent pas sur territoire suisse, où leurs délégués ne sont pas en sécurité. C'est ainsi que le crime de quelques-uns et la créinerie de beaucoup d'autres font de notre pays un obstacle au lieu d'une aide à la reconstruction de l'Europe. Quand donc nos saboteurs comprendront-ils que la valeur de la Suisse est dans les traditions de la Croix-Rouge et non pas dans celles des mercenaires?

Edm. P.

toute la rue et la vie qui s'agite en elle, est éclairée par une lumière féérique, qui étincelle aux fenêtres et que les cimes se colorent des feux rouges du couchant. La vie s'agite en tumulte. On ne sait pas. Est-ce la couleur des costumes de sport, leur mode, les fourrures et les manteaux des femmes, la joie des hommes, leurs rires, le trot des chevaux attelés aux luges, ou seulement ce tohu-bohu, ce milieu? — Mais tous pensent la même chose: O, St-Moritz, il n'y a que toi!»

Quand il s'agit de gens oisifs, qui dépensent des millions dans les plaisirs de la station d'hiver, la presse trouve des accents poétiques. Rien n'est assez beau pour célébrer leur charmant séjour.

Dès qu'il s'agit des travailleurs, humbles créateurs de la richesse ainsi gaspillée, le refrain de la presse change de ton.

Il ne s'agit plus de joie, ni de rires et de prestigieuses lumières. Il ne reste que les cinquante-quatre heures et la misère de la production.

« Misère » qui peut se gaspiller en quelques semaines, comme à St-Moritz.

Parlons-en, oui, parlons-en. La station « fashionable » possède en plus, un

aspect nocturne, sur lequel nous n'insistons pas. Tout de même, il faut laisser la parole à l'Engadin Express. C'est une mine de renseignements piquants et évocateurs: « Les joies harassantes du bal, dit-il, n'empêchent que chacun est là, à l'heure dite, pour les joies matinales et préférées du ski ».

Les riches oisifs de St-Moritz seront les premiers ensuite à ressasser aux ouvriers qu'ils doivent travailler davantage pour sauver l'industrie! Qu'ils se mettent au travail productif, en place de s'éreinter « aux joies du bal ». Ça vaudrait mieux que les sermons de leurs journaux aux travailleurs.

R. G.

ETRANGER

LE CRIME DE SPIRE

PARIS, 10. — Havas. — Voici, d'après un témoin oculaire, quelques détails sur l'attentat dont M. Heintz, chef des séparatistes du Palatinat, a été victime hier à Spire:

M. Heintz avait pris place à la table d'un hôtel vers 20 heures, en compagnie de quelques-uns de ses amis intimes. Vers 21 h. 30, trois jeunes gens se présentèrent et demandèrent à être conduits auprès de lui. Le maître d'hôtel les introduisit dans la salle à manger et leur désigna la place qu'occupait celui qu'ils cherchaient. L'un des arrivants se glissa alors derrière M. Heintz et lui tira dans la tête plusieurs coups de revolver à bout portant. M. Heintz tomba sans pousser un cri. L'assassin continua à tirer autour de lui et blessa mortellement deux des compagnons de la victime. Un autre convive qui se trouvait à la même table se réfugia à une table occupée par un officier français. Les assassins cessèrent le feu, puis profitant de la désarroi, l'un d'eux se précipita sur le commutateur électrique et plongea la salle dans l'obscurité; sur quoi, les trois recommencèrent le feu en tirant au hasard et ils réussirent à s'enfuir après avoir blessé encore mortellement deux passants. Plusieurs autres personnes ont été atteintes moins grièvement.

Une délégation des maires du Palatinat s'est présentée dans la matinée au haut-commissaire français à Spire et a déposé une plainte en demandant que des mesures immédiates soient prises.

DUSSELDORF, 10. — Havas. — L'assassinat à Spire du Dr Heintz a soulevé une grosse émotion dans les milieux séparatistes rhénans, où l'on avait appris récemment, d'après des renseignements reçus de Francfort et de Bavière, qu'une organisation secrète venait de se constituer dans le but de faire disparaître par la violence les différents chefs du mouvement séparatiste rhénan. M. Matthes, chef de la ligue rhéno-westphalienne de l'Indépendance, a adressé un télégramme de condoléance au gouvernement séparatiste du Palatinat.

BERLIN, 10. — On mande de Francfort ce qui suit au sujet de l'assassinat de M. Heintz, chef des séparatistes: Les auteurs de l'assassinat, restés jusqu'ici inconnus, ont malgré les recherches entreprises immédiatement réussi à s'enfuir.

Des troubles se seraient produits dans la ville. Selon des nouvelles de Ludwigshafen, des bandes séparatistes parcoururent les rues de la ville et provoquèrent des collisions avec la population. Cinq personnes auraient été tuées et un grand nombre blessées. Des patrouilles françaises ont mis fin aux désordres. Un contrôle très sévère est exercé sur toutes les routes nationales. Les troupes d'occupation sont de piquet. De nombreuses perquisitions ont été opérées.

La tempête sur l'Atlantique

Les naufrages continuent

LE HAVRE, 11. — Havas. — Deux voiliers danois sont entrés en collision. L'un d'eux a coulé. L'équipage a été sauvé.

DOUARNENEZ, 11. — Un vent du sud-ouest souffle en tempête sur la côte bretonne. Plusieurs embarcations, rompant leurs amarres, sont parties à la dérive. Jusqu'à présent, aucun naufrage n'est signalé dans les parages.

BREST, 11. — Hier sept bateaux ont été signalés en détresse au large d'Ouessant. Des remorqueurs français, anglais et hollandais sont partis à leur secours.

On a vu le vapeur italien « Tasmania » en train de couler. Une embarcation avec plusieurs matelots a été recueillie. Une autre avec le capitaine et le reste de l'équipage est partie à la dérive.

Une tentative de remorquage du vapeur hollandais « Rondo » a échoué. Deux autres remorqueurs sont partis à son secours.

LONDRES, 11. — Une violente tempête de neige qui a commencé dans la nuit de mardi à mercredi, a fait rage sur toute l'Angleterre jusqu'à mercredi soir, causant des dégâts considérables. Teignmouth et Portland ont souffert d'un raz de marée.

Le vapeur « Devonia » a débarqué à Ilfracombe quatre marins et un mousse de la goélette française « Adolphe ». Sept rescapés, après que leur vaisseau eut été jeté à la côte avaient pris place dans la chaloupe de sauvetage. Le commandant ne put pas se joindre à eux et resta cramponné aux agrès de son vaisseau.

MADRID, 11. — Une violente tempête fait rage sur la côte nord-ouest de la péninsule.

On mande de San-Sebastian qu'un vapeur sortant du port de Pasajec a coulé et que neuf hommes de l'équipage ont été noyés.

Une autre information de Gijon annonce que la mer a causé de graves dégâts aux quais et au brise-lames et gravement endommagé les établissements de bains. Plusieurs navires sont en danger. Un vapeur a coulé près de la côte de Gijon.

A Bilbao, une quarantaine de bateaux de pêche ont été coulés.

CASABLANCA, 11. — Une tempête violente sévit sur la côte de l'Atlantique, provoquant des dégâts sur la grande jetée en construction.



LE CHAMPIONNAT SUISSE

Les partisans du F.-C. Servette désignent déjà cette équipe comme étant le champion romand de cette saison. C'est prendre un désir pour une réalité, car Servette pourrait encore rencontrer la pelure d'orange. D'autres équipes mieux en forme que Montreux, qui l'obligea à faire match nul sont capables de lui tenir tête. Aussi longtemps que Servette n'aura pas eu raison de Chaux-de-Fonds, Cantonal et Lausanne, et surtout d'Etoile, qui reste son concurrent le plus dangereux, au cours des matches du deuxième tour qui lui restent à jouer, le leader romand n'est pas du tout certain de participer aux finales. Les chances d'Etoile demeurent grandes, et nous ne serions pas surpris que le match Etoile-Servette qui se jouera sur le terrain d'Etoile, laisse victorieux notre club local.

En Suisse centrale, les chances de Nordstern augmentent et celles de Young-Boys diminuent depuis la rencontre de dimanche dernier. Il eut fallu une victoire à Young-Boys pour lui permettre de prétendre au titre de champion de sa région sans devoir escompter une défaillance de Nordstern. Seule une défaite de Nordstern rendra des chances à Young-Boys. Mais cette défaite est problématique, Nordstern présentant cette année une équipe très homogène et régulière. Young-Boys doit sa malchance à l'irrégularité de sa ligne d'avants. Par contre sa défense est incontestablement l'une des meilleures que nous ayons en Suisse.

Zurich et Young-Fellows se disputent vaillamment les chances en Suisse orientale. La lutte sera ici plus serrée encore qu'ailleurs, et il est difficile de dire dès maintenant laquelle des deux équipes en tête a le plus de chances. Toutes deux ont des rencontres décisives en perspective, et Grasshoppers, qui est au point depuis peu de temps, renforcé par la présence de Max Abegglen, aussi bien que Brühl, sont des adversaires avec lesquels il faudra compter. Toutefois, nous donnons des chances à Zurich. Les prochaines rencontres ne tarderont pas à nous dire si nous avons raison.

A. V.

LES MATCHES DE DIMANCHE

Suisse romande

Servette-Cantonal (arbitre: Wuthrich, Berne); Lausanne-Etoile-Carouge (Funk, Berne); Fribourg-Etoile (Eichenberger, Berne).

Suisse centrale

Concordia-Young-Boys (Sandoz, Chx-de-Fonds); Berne-Bâle (Epiney, Genève); Lucerne-Old-Boys (Acker, Zurich).

Suisse orientale

Veltheim-Grasshoppers (Hirrlé, Bâle); Young-Fellows-Brühl (Beuchat, Berne); Zurich-Lugano (Herren, Bâle).

LES MATCHES INTERNATIONAUX

On sait déjà que la prochaine rencontre Suisse-France aura lieu à Genève, et qu'elle a été fixée au dimanche 23 mars. En outre, la Suisse vient de conclure deux autres matches internationaux qui se joueront également chez nous et mettront aux prises: Suisse-Danemark, en avril; Suisse-Hongrie, en mai.

Les terrains sur lesquels ces matches seront joués n'ont pas encore été désignés, du moins pas à notre connaissance. Nous nous permettons de rappeler au Comité de l'Association suisse de football qu'il existe à La Chaux-de-Fonds deux beaux terrains de football qui valent assurément ceux d'autres villes, et que depuis longtemps la population de La Chaux-de-Fonds et des environs, qui ne ménage pourtant pas sa sympathie au football, n'a plus eu l'occasion d'assister à des matches internationaux.

Si ces matches seront un excellent entraînement pour l'équipe nationale qui participera au tournoi olympique ayant lieu à Paris du 15 mai au 8 juin prochains, il importerait de la constituer sans tarder, de manière à ce qu'elle puisse s'entraîner, et définitivement, pour ne pas la remanier avant chaque rencontre, l'équipe comprenant nos meilleurs joueurs suisses.

Il est question aussi d'un match Alsace-Suisse romande, qui se jouerait le 30 mars, en Alsace.

Le match inter-nations Italie-Autriche se jouera le 20 janvier, sur le terrain du Genoa F.-C.

Le match France-Belgique

Dimanche prochain, à Paris (Vélodrome Buffalo), match inter-nations France-Belgique.

Belgique. — Debie; Swaertenbroecks, O. Verbeek; A. Fierens, Van Halme, Schelstraete; Elst, Gillis, Larnoe, Thys, Bastin.

France. — Chayriguès; Baumann, Vignoli; Domergue, Hugues, Bonnardel; Dewaquez, Macquart, Nicolas, Bard, Dubly.

Un arbitre anglais conduira le match.

L'exode des joueurs suisses

On peut lire dans « Sporting » de cette semaine:

« L'Union Sportive Suisse va être renforcée, sous peu, de Schilling, un excellent joueur pratiquant actuellement aux Young-Boys, de Berne.

« Il fut question aussi, ces jours derniers, de l'arrivée prochaine au Havre A. C. d'un international suisse. Il s'agirait tout simplement du bernois Schmiedlin, demi-centre de l'équipe nationale suisse. La nouvelle est parfaitement plausible, du fait que le H. A. C. a perdu, en Sheldon, son demi-centre.

« Décidément les footballers suisses font prime en France ».

ECHOS

Depuis le premier janvier paraît à Lausanne un nouveau journal sportif, qui a pour titre « Pro-Sport ». Ce nouveau journal est rédigé par un journaliste sportif bien connu, ancien collaborateur régulier du « Sport Suisse ». Le premier numéro de ce journal que nous avons reçu se présente bien.

Par contre le « Journal des Sports », qui paraissait à la fois à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, a cessé de paraître. La plupart des collaborateurs de ce journal passent au nouveau journal des bords du Léman.

Les trois sports...

Un pari a été fait récemment aux Thioleyres, près Oron, entre un gymnaste d'Oron, un dragon et un automobiliste. Il s'agissait de savoir lequel, du piéton, du dragon ou de l'automobiliste arriverait le premier en gare de Palézieux (ligne Berne-Lausanne). Le piéton et le dragon prenaient la voie la plus courte à travers prés et champs recouverts de 30 centimètres de neige, traversant deux ruisseaux et sautant quelques clôtures de fil de fer barbelé, trajet de près de 2000 mètres, tandis que l'auto suivait la route, distance: 3 kilomètres; le piéton était en tenue de gymnaste et sans souliers. Il a gagné le pari en 9 minutes, le cavalier arriva ensuite à quelques secondes près et l'automobile en dernier lieu.

Il faut ajouter que le succès pédestre est dû à deux chutes de cheval qui ont fait perdre 2 à 3 minutes au dragon. Mais l'auto, elle, n'a pas d'excuse...

NOUVELLES SUISSES

Les ouvriers de Brown-Boveri protestent

Une assemblée des ouvriers de la firme Brown, Boveri et Co, à Baden, a voté une résolution protestant énergiquement contre l'autorisation donnée par la division de l'industrie et des arts et métiers du département fédéral de l'Economie publique aux usines en question de prolonger la durée du travail hebdomadaire à 52 heures pour une durée de six mois.

Manifestation de sans-travail

dans un Grand Conseil

Le Grand Conseil bâlois a tenu jeudi matin sa première séance de l'année.

Bodenmann (communiste) dépose une motion pour laquelle il réclame l'urgence, demandant le relèvement des taux d'allocations de chômage jusqu'à concurrence des chiffres prévus par l'arrêté du 29 octobre 1919.

Le vote à l'appel nominal sur la question d'urgence a été accompagné par des incidents provoqués par des chômeurs aux tribunes que le président a menacé à plusieurs reprises de faire évacuer. Finalement, l'urgence a été repoussée par 59 voix contre 58.

Le Conseil a également été saisi d'une autre motion, présentée par Schneider, ancien conseiller national, visant la constitution d'une assurance cantonale vieillesse-invalidité.

Tramways bâlois

Dans la séance de jeudi après-midi du Grand Conseil, M. Calini, conseiller d'Etat, a répondu à l'interpellation concernant la réduction de la durée des vacances du personnel des ateliers de tramways et le licenciement du personnel auxiliaire. Le groupe socialiste s'est déclaré non satisfait des renseignements donnés par le gouvernement. Le Conseil toutefois a repoussé la discussion générale proposée par les socialistes, puis il a entrepris la discussion des comptes d'Etat de 1922 qui accusent un déficit de 1,764,374 francs. Le budget de 1922 prévoit un déficit de fr. 6,512,366.

Courrier du dimanche

L'Administration des Postes communique:

La remise par exprès du courrier dominical est instituée définitivement pour le 1er février 1924 dans toutes les localités où les conditions de service le permettent et où la chose est expressément désirée.

Le droit à acquitter pour la remise régulière s'élève à 1 franc par mois.

Lorsque la remise a lieu exceptionnellement, il sera perçu le droit d'express simple de 60 cent. pour toutes les correspondances distribuées simultanément.

Les destinataires qui habitent en dehors de la zone de distribution par exprès exempte de surtaxe doivent acquitter pour chaque course du facteur, en plus du droit mensuel de 1 franc ou du droit d'express simple de 60 cent., le droit d'express supplémentaire fixé suivant la distance.

Un poêle qui éclate

L'autre soir, quelques clients étaient attablés dans une auberge de Staffelbach-Wittwil (Argovie), lorsque subitement une formidable détonation retentit et, au même instant, toute une paroi du grand poêle volait en éclats dans la salle de débit. Personne ne fut blessé, heureusement. L'enquête faite immédiatement pour rechercher les causes de l'explosion n'ont pas de résultat. On suppose qu'il se trouvait une charge de poudre à l'intérieur d'une des bûches de bois ayant servi au chauffage.

L'escroquerie au mariage

Une jeune fille désirant se marier était entrée en relations avec un cordonnier de Zurich qui, soit dit en passant, était déjà pourvu d'une épouse. Enchantée de son fiancé, la jeune personne lui confia son carnet d'épargne, sur lequel l'indélicat personnage se hâta de prélever 550 fr. pour ses premiers besoins. La police l'a arrêté avant qu'il pût faire de nouveaux appels au crédit de la crédule fiancée.

Le crime d'un fratricide

Jeudi, à Chiasso, Berto Bernasconi a assailli son frère Joseph dans la chambre à coucher et le blessa sans motif de onze coups de couteau. Le blessé est en danger de mort. L'assaillant, qui avait été libéré depuis quatorze jours d'une détention dans les prisons cantonales, a pu s'enfuir.

Arrestation d'un escroc

L'individu qui a mis en circulation mardi et mercredi à Zurich des faux billets de mille lires a été arrêté à Lucerne, alors qu'il tentait de recidiver, ainsi que son complice au moment où il se proposait de prendre le train du Gothard.

Deux victimes de l'avalanche

Mercredi après-midi, les deux fils aînés de M. Bryker, âgés de 25 et 22 ans, s'étaient rendus à Unter-Schächen pour chercher du foin. Se trouvant à un passage difficile, ils furent entraînés par une avalanche de poussière et tombèrent au bas des rochers. Tandis que Peter fut retrouvé gravement blessé, son frère Johann gisait mortellement atteint.

Un bébé brûlé vif dans son lit

De Vallorbe: A la Ferrière sous Jougne, un bébé de 22 mois, laissé seul, a été brûlé vif et carbonisé dans son petit lit auquel des linges placés trop près du poêle avaient communiqué le feu.

Macabre découverte

De Martigny: On apprend que deux des victimes de l'avalanche de Fionnay ont été découvertes jeudi matin dans la Dranse. Il s'agit de MM. Camille Maret, 22 ans, et Joseph Michaud, 21 ans. Un troisième disparu a été retrouvé vers la fin de la matinée, profondément enroulé dans la neige; c'est M. Alphonse Feray, 44 ans, qui laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

1924

Février

17

Dimanche

Lex Schulthess

54 heures

Article

41

NON

Jamais

Avis à nos abonnés du dehors

Nous avons encarté la semaine dernière les formulaires de chèques postaux. Nous prions nos abonnés de les utiliser pour effectuer le paiement de l'abonnement.

Ils peuvent verser dans chaque bureau postal et sans frais au compte IV-b 313 :

Fr. 4.55 pour trois mois
" 9.05 " six "
" 18.05 " douze "

Nous les invitons à user de ce mode de paiement et à mettre leurs nom et adresse bien exactement sur les bulletins, afin de nous éviter des erreurs ou autres.

Que tous profitent du compte de chèques pour payer l'abonnement.

Il va sans dire que cet avis ne concerne pas ceux de nos lecteurs qui auraient déjà payé tout ou partie de l'abonnement pour l'an prochain.

L'ADMINISTRATION.

Camarades, défendez le bonheur de vos familles !

Un lecteur nous écrit :

Avec impatience déjà, on attend ce fameux jour, jour de malheur ou de bonheur ? Dieu seul le sait !

Camarades socialistes, debout ! Lutte, influencez, je dirai même convertissez les plus incrédules, ouvrez-leur les yeux, faites-leur comprendre l'étendue du recul, en cas d'échec, de tous ceux qui luttent avec courage pour le bien de l'ouvrier, s'ils n'y mettent pas de la volonté, eux aussi.

Vos familles en souffriront ; quelle femme ne serait pas contente de voir rentrer son mari sainement fatigué de son labeur, et non exténué, à bout de forces, car vous ne m'enlèverez pas cette idée, je n'exagère pas en disant exténué, car où sont vos vacances, à vous, les ouvriers, pour vous reposer en comparais de votre travail ? Ceux qui ont quelques jours, c'est juste pour mieux sentir leur fatigue, mieux vaudrait souvent n'en pas avoir, n'ayant pas les moyens de se payer le temps qu'il faudrait pour être reposé.

Votre bonheur, amis ouvriers, votre santé aussi, dépendent de la journée de huit heures que l'on voudrait vous enlever, l'homme se tue petit à petit à la peine. Mon père est mort ainsi faute de temps pour se soigner. Il fallait bien travailler pour nourrir tous, avec le peu qu'il gagnait. Vous voyez bien qu'au canton de Zurich seulement une fortune se dépense pour aboutir à la victoire, 30,000 francs. N'en est-ce pas une ? Combien de malheureux seraient soulagés si on leur répartissait cette somme ? Et puisqu'ils cherchent ainsi à influencer le public avec tous les moyens possibles, comme au 3 décembre 1922, pourquoi ne le feriez-vous pas aussi par votre propagande de bonne volonté.

Pensez à la joie de vos petits, lorsqu'ils pourraient, le soir, jouer, ne serait-ce qu'une heure, avec leur père, au lieu de toujours se coucher de suite ou même avant sa venue, ne pouvant pas même embrasser leur papa avant de dormir.

Pensez aussi à vos femmes qui, ne se payant jamais aucune distraction, sont heureuses de vous avoir près d'elles une heure ou deux, car rentrant toujours fatigués, vous êtes contents, après la lecture de votre journal, d'aller vous reposer. La fatigue, comme le manque d'argent, est souvent la cause, sans que l'on s'en doute, des discords et des malentendus dans les ménages d'ouvriers. Qui est fatigué est énervé, et de mauvaise humeur.

En comparaison de la vie chère, qui augmente de jour en jour, que gagnez-vous ? Qui vous payera davantage ? Même aux pièces, quand la fatigue se fait sentir, l'avance n'est plus la même, et mieux vaut un repos bien mérité pour avoir plus d'entrain le lendemain. Ouvriers, réfléchissez, défendez votre cause et vos droits pour le bonheur de vos enfants, qui seront la génération future !

Le 17 février, vous voterez tous NON !

R. E.

Le chômage dans le canton de Neuchâtel

Le rapport de l'Office cantonal de Placement au 31 décembre 1923 accuse 1514 (1587) chômeurs complets, soit 1258 (1312) hommes et 256 (275) femmes. 1044 (1007) chômeurs retirent des secours.

307 (238) places vacantes ont été annoncées pendant le mois de décembre. 260 (381) chômeurs et chômeuses sont occupés à des travaux de chômage.

Le chômage partiel donne les chiffres suivants :

	Hommes	Femmes	Total
Alimentation	1 (-)	- (-)	1 (-)
Industrie chaussure...	3 (1)	- (-)	3 (1)
Industrie des autos ...	45 (45)	- (-)	45 (45)
Industrie horlogère...	159 (137)	25 (60)	182 (197)
Totaux.....	210 (183)	25* (60)	233 (243)

Les chiffres entre parenthèses sont ceux du rapport précédent. Comparativement au mois correspondant de 1922, le nombre des chômeurs complets est en diminution de 4115 (2865 hommes et 1250 femmes), le nombre des chômeurs secours de 2475 et le nombre des chômeurs partiels de 688 (446 hommes et 242 femmes).

C'est M. Poincaré qui a conseillé le gouvernement du tsar sur la meilleure façon de subsidier la presse française

Une lettre de M. Isvolsky à M. Sazonov

Souvarine continue, dans l'« Humanité », ses révélations sur la corruption abominable de la presse bourgeoise française, par la publication d'une lettre sensationnelle de M. Isvolsky, ambassadeur du tsar à Paris, à son ministre des affaires étrangères, M. Sazonov.

Dans cette lettre M. Poincaré est mis directement en cause. La voici :

Reçue le 14 octobre 1912.

No 869.

Paris, 10-23 octobre 1912.

Cher Monsieur Serge Dmitrievitch,

Il y a quelques mois, je vous ai écrit ainsi qu'à V.-N. Kokovtzev au sujet de la nécessité de disposer de moyens matériels d'action sur la presse française. Vous vous rappelez naturellement combien de tort ont causé à nos intérêts politiques certains journaux français pendant la crise bosniaque de 1908, ainsi qu'au lendemain de l'entrevue de Potsdam. Au cours des deux années de mon séjour à Paris, j'ai réussi à acquiescer jusqu'à un certain point une influence personnelle, au moins sur les organes les plus importants, comme le « Temps », le « Matin » et autres. Mais je ne vous ai pas caché que s'il surgissait une nouvelle crise internationale, cette influence serait insuffisante et qu'il nous faudrait recourir à un autre moyen de pression plus efficace. Maintenant, la crise est arrivée et je considère de mon devoir d'attirer de la façon la plus sérieuse votre attention sur cette question. Suivant attentivement la presse d'ici, je ne puis pas ne pas remarquer qu'elle change petit à petit de ton vis-à-vis de la Russie et par rapport aux événements de la péninsule balkanique, inclinant sans cesse de plus en plus du côté de l'Autriche et de la Turquie. Cet état de choses découle non pas tant de l'état d'esprit des grands cercles de la société française que de certaines causes particulières. Parmi ces dernières, il convient avant tout de noter le mécontentement des sphères financières qui subissent de grandes pertes du fait de la guerre dans les Balkans et qui en redoutent de plus grandes encore dans le cas de complications européennes. Ensuite, un rôle indéniable est joué par les subsides pécuniaires qui sont accordés ici par l'Autriche, l'Allemagne et la Turquie. Une pareille situation, ainsi que j'ai pu m'en convaincre, préoccupe non seulement moi-même, mais aussi le ministre français des affaires étrangères et je suis fondé à penser que M. Poincaré considère comme désirable que nous recourions également à ce moyen.

Dans les époques précédentes, les tentatives de pression matérielle sur la presse ne nous ont pas toujours réussi et vous connaissez probablement les essais malheureux faits avec des individus comme Manouïlov, Ratchkovsky, Schelking et autres. Mais durant la période de la guerre japonaise et la conclusion du grand emprunt de liquidation de 1906, notre action dans cet ordre d'idées fut plus heureuse. L'initiative appartient au gouvernement français lui-même ; quand, lors de l'ouverture des hostilités, une panique se produisit ici à la Bourse, le ministre des finances d'alors M. Rouvier envoya à A.-I. Nelidov une personne de confiance (un certain Lenoir) avec un plan de pression financier, télégraphia à Saint-Petersbourg, et le résultat fut qu'une somme de 250 mille francs fut mise à la disposition de A.-I. Nelidov et du conseiller privé Raffalovitch. Au su du gouvernement français, il fut établi un budget spécial de distributions mensuelles aux journaux d'ici ; ces distributions furent opérées par l'entremise du surnommé Lenoir, au moyen de chèques servant de récépissés. Les premiers 250,000 francs furent dépensés en trois mois ; ensuite, jusqu'à la conclusion de l'emprunt de 1906, il fut dépensé dans le même but encore d'autres sommes dont le montant exact ne m'est pas connu, vu que tout le dossier relatif à cette affaire a été retourné par le conseiller privé Raffalovitch à la chancellerie de Crédit. A l'occasion de l'emprunt de 1906, la presse française a reçu des sommes encore plus importantes, toutefois non pas directement de nous, mais des banques françaises participant à l'emprunt. Depuis lors et jusqu'à ce jour, il n'a plus été dépensé un copeck pour la presse française et cette circonstance a eu incontestablement pour résultat les campagnes de presse contre nous de 1908 et 1910.

Ayant personnellement très peu d'expérience dans la question du subventionnement des journaux, je me suis adressé au conseiller privé Raffalovitch, qui est bien au courant de cette affaire et qui propose le plan d'action suivant : Il conviendrait d'assigner maintenant pour l'affaire ci-dessus exposée une somme d'environ 300 mille francs, qui devraient être dépensés au cours de six mois. La répartition des subsides serait faite avec le concours et par l'entremise du même Lenoir, qui en avait été chargé en 1905. Un crédit correspondant devrait être ouvert dans une des banques de Paris (la Banque de Paris et des Pays-Bas, suivant les précédents). Ce crédit serait dépensé au moyen de délivrance de chèques qui serviraient de récépissés des bénéficiaires. Trouvant ce plan opportun, je considère de mon côté nécessaire d'observer les conditions suivantes : l'exécution immédiate devra être confiée non pas à l'ambassade, mais à notre attaché financier qui a une grande expérience en la matière, mais cela en accord avec moi ; ensuite,

il est très essentiel de ne rien entreprendre sans informer M. Poincaré et sans avoir son assentiment, car ce n'est qu'à cette condition que l'on peut attendre des résultats favorables. Les hommes d'Etat français ont des affaires de ce genre une grande habitude. De mon entretien avec M. Poincaré, je me suis convaincu qu'il était prêt à nous accorder son concours dans la présente affaire et à nous indiquer le plan le plus opportun de répartition des subsides. La personne de Lenoir lui est apparemment bien connue, et il nous aurait probablement fait ressortir que sa collaboration serait désirable. Il m'a confirmé entre autres que ces temps derniers on dépense de grandes sommes pour la presse à Paris et en province dans des buts hostiles non seulement à la Russie, mais en général à la Triple-Entente ; d'après ces informations, ces sommes émanent d'un groupe financier international dont le centre est actuellement à Londres. De l'avis de M. Poincaré, cette circonstance doit être prise par nous en considération spéciale pour la répartition de nos subsides. Il m'exprima sa plus vive gratitude de ce que j'avais abordé avec toute confiance la présente question avec lui et il ajouta qu'il se serait adressé lui-même à moi pour me demander de ne rien entreprendre sans accord préalable avec lui.

Vu l'extrême importance et urgence de la présente question, je vous serais extrêmement obligé de me communiquer votre décision par télégraphe.

Agréé, Monsieur, l'assurance de mon profond respect et de mon parfait dévouement.

ISVOLSKY.

Souvarine résume :

Il apparaît de cette lettre :

Que la presse ne recevant plus d'argent russe, a fait campagne contre la Russie de 1908 à 1910 ;

Que cette presse recevait de l'argent de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Turquie (ce qui est signalé également par les lettres de M. Raffalovitch) ;

Qu'en octobre 1912, M. Isvolsky considère la crise internationale comme ouverte, ce qui l'incite à demander des fonds de corruption ;

Que M. Poincaré se met d'accord avec M. Isvolsky pour mener l'affaire.

(Du « Peuple » de Bruxelles.)

Paris, le 2 décembre 1912.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la visite de M. Lenoir, qui est venu me demander s'il avait été versé quelque chose en vue de l'opération de presse que vous connaissez et à l'égard de laquelle nous entretenons, Votre Excellence et moi, une même répugnance.

Mais notre sentiment doit céder en face des indications de M. Poincaré et de M. Klotz transmises par Lenoir.

Il paraît que votre collègue français est ennuyé de la campagne esquissée par les radicaux-socialistes consistant à dire : Nous ne permettons pas une guerre dont le point de départ serait dans les affaires d'Orient, notamment dans les relations de la Serbie et de l'Autriche.

Pour paralyser cette campagne dans la presse, il faudrait quelque argent et Lenoir est venu me dire qu'il avait engagé quelque argent avec « L'Aurore » et « La Lanterne ».

Il a prononcé ensuite le nom de « L'Événement », dont le directeur serait un certain Israël, agent gouvernemental auprès des parlementaires, et celui de « La France », où écrit un jeune Julia que l'on protège.

J'ai haussé les épaules et dit à la personne qui s'occupe de ce genre d'affaires que c'était aller un peu loin que d'attribuer 2,000 francs par mois, pendant trois mois, à chacun de ces journaux.

Cette cuisine ne nous regardait pas à Saint-Petersbourg, si désireux que nous puissions d'être agréable à vos collègues français.

Le métier de vache à lait ne nous convient pas !

Vous me ferez dire si j'ai eu tort. Mais il me semble qu'au moins nous faut-il de la bonne marchandise.

Lenoir a demandé que l'argent fût versé à la Banque de France, seul établissement où l'on soit à l'abri des indiscrétions.

Ce ne serait pas le cas avec Paris-Bas, dont le directeur T. et le président N., tous les deux Suisses, ne sont pas bien en cour actuellement.

A. RAFFALOVITCH.

Paris, le 13 décembre 1912.

Monsieur le Président,

J'ai vu hier l'ambassadeur auquel j'ai exposé les différentes phases de l'affaire de presse dont l'origine date du 15 octobre (première visite de Lenoir).

J'ai trouvé M. Isvolsky extrêmement pessimiste, redoutant le pire, c'est-à-dire la présentation d'ici 15 jours par l'Autriche-Hongrie à la

Serbie, d'une convention de bon voisinage qui équivaldrait à un traité de vasselage.

Il faut, en effet, paraît-il, un rétablissement du prestige de l'Autriche-Hongrie en Serbie, que la double monarchie achèterait au besoin au prix d'une guerre européenne.

Occupation de Belgrade en cas de refus par les Serbes d'accepter, voilà la perspective qu'entrevoit M. Isvolsky, fort de l'expérience de 1909.

Dans ces conditions, l'ambassadeur est d'avis de ne pas marchander les 100,000 francs que M. Klotz veut avoir jusqu'à la fin de janvier, c'est-à-dire les 75,000 francs qui restent. Je transmets cette façon de voir à M. Davidov par le télégraphe.

J'ai fait compliment à M. Isvolsky de l'attitude nouvelle du « Temps » ; dans les dernières nouvelles (6^{me} page), j'ai rencontré des dépêches de Saint-Petersbourg dictées par lui.

Il m'a dit qu'il exerçait en effet un certain contrôle sur quatre feuilles quotidiennes, y compris « L'Éclair ».

Comme il m'avait parlé de donner quelque argent à certaines individualités dont il se sert, je lui demandai les noms afin de les faire rémunérer par Lenoir.

Il m'a répondu que ce n'était pas possible de les indiquer, qu'il devait leur remettre cela de la main à la main, sans qu'on sût en dehors de lui les bénéficiaires.

Quant à la somme, il s'agirait d'une trentaine de mille francs.

Votre Excellence voudra bien faire examiner cette demande.

D'ailleurs l'ambassadeur a dit qu'il pourrait continuer sans argent à agir sur la presse dans les quatre journaux.

Il est d'avis (comme moi, d'ailleurs) de laisser la responsabilité aux ministres français, de désigner les gens.

Il s'établit une solidarité entre les deux gouvernements. Mais « quid » si le cabinet change ?

A. RAFFALOVITCH.

Les deux dernières lettres, des 2 et 13 décembre 1912 sont tirées du « Quotidien » de Paris. Par objectivité, ajoutons que ce journal publie en même temps un article de M. Pierre Bertrand où il est dit : « Nous reconnaissons, tout les premiers, qu'il est malaisé de croire que M. Poincaré, dont l'honnêteté privée ne fait point doute, ait participé à ce tripatage infâme. »

« Le Quotidien » demande à M. Poincaré qu'il publie un démenti.

Lettre d'Ajoie et des Franches-Montagnes

On nous écrit :

La générosité des partis bourgeois vient de se manifester par la distribution, par le facteur, d'une brochure contre les 8 heures : les quêtes faites ces temps passés pour l'Institut St-Charles, pour la bonne presse, pour les petits Chinois, se font partout, dans tous les milieux, à domicile, à l'église, etc., l'ont été, à n'en pas douter, pour une partie à combattre la journée de 8 heures. Que d'ouvriers ont sans doute donné dans le panneau et seront victimes de leur générosité.

Nous verrons sans doute une campagne dans le genre de celle pour le prélèvement, les men songes et la calomnie répandus à flot contre ces feignants d'ouvriers et d'employés qui ne veulent plus rien faire. Et qui verrons-nous à la tête de ce mouvement, ceux précisément qui ne peuvent se résoudre à travailler 6 heures par jour. (Faites comme je dis, et ne faites pas comme je fais, tel est le cri lancé par certains bien pensants d'Ajoie.)

Un comité se formera, bien sûr, pour la propagande contre l'art. 41, et nous verrons, M. le conseiller d'Etat Tschumi venir donner une conférence contre les 8 heures, présentée au public ajoulot par un gros paysan et un conseiller municipal de notre ville. Nous espérons, cette fois, qu'ils voudront bien accepter la contradiction. La brochure distribuée est rédigée par M. le Dr Laur, roi des paysans. L'argumentation est bien la même mise en avant chaque fois qu'il s'agit d'attaquer le prolétariat : les promesses faites dans la campagne contre le prélèvement ne sont pas prêtes d'entrer en vigueur et les ouvriers seraient bien naïfs de prolonger la journée de travail pour recevoir comme remerciements une diminution de salaire.

Je m'explique : Une fabrique d'horlogerie de Porrentruy (il n'y en a pas cinquante, chacun comprendra), qui occupe un nombre restreint d'ouvriers et beaucoup de directeurs, travaillait jusqu'à ces temps passés 7 heures. Depuis un certain temps, l'ordre est venu de travailler 8 heures, avec diminution de 20 centimes l'heure. Pensez donc, me disait le pauvre diable, avec ce que l'on gagnait ; presque rien !

Un autre exemple : Dans une petite entreprise où l'Etat a son mot à dire et où il est représenté par quelques gros fonctionnaires à gros traitements, ces MM. proposent aux ouvriers une diminution de salaires. Vous voyez d'ici la mine de ces ouvriers. Les salaires de 10,000 et plus de ces messieurs, intangibles, et les salaires de 4000, 3000 et 2500, réduits du 5, 10, 17 % et plus même, du 27 %, et bien entendu avec journée de travail plus longue en perspective.

Charité bien ordonnée commence, continue et recommence par soi-même ! X.

Ouvriers, soutenez tous LA SENTINELLE, le journal qui défend vos intérêts.

Etranges remèdes d'autrefois

Nous avons tous ri aux réflexions d'Argan, le malade imaginaire, vérifiant les comptes de M. Fleurant, son apothicaire et concluant par ces mots : « Si bien donc que, de ce mois, j'ai pris huit médecines et douze lavements ; et l'autre mois il y avait douze médecines et vingt lavements. Je ne m'étonne pas si je ne me porte pas si bien ce mois-ci que l'autre ».

Molière ne parle que des abus des médecins de son temps, mais en parcourant les vieux livres de médecine du Moyen âge on frémit à la pensée des produits immondes et des horreurs que nous devrions absorber si les médecins de la vieille école n'avaient secoué leur torpéur et ne s'étaient meublés l'esprit de connaissances rationnelles.

Le docteur Bonetus qui déclarait il y a quelques centaines d'années : « que l'usage constant du lait est néfaste aux dents, qu'il en cause la carie et déchausse les gencives » et qui ajoutait : « il faut se rincer la bouche avant de se risquer à boire du lait » soignait la migraine de cette manière :

« Un certain marchand, dit-il, fut pris pendant les chaleurs de la canicule d'un violent mal de tête qui l'obligea bientôt à garder le lit. J'ordonnai la vénesection (saignée) des bras, l'application de sangsues aux narines, au front et aux tempes, ainsi que derrière les oreilles. Je prescrivis également l'application de ventouses dans le dos, avec scarification. Mais, malgré toutes ces précautions, il mourut.

« Si j'avais eu sous la main un chirurgien expert en artériotomie, j'aurais fait pratiquer l'ouverture d'une artère en vue d'en tirer le sang. »

Bonetus parle de onze cas de migraine traités par lui de la même manière et qui tous furent mortels. Ceci pour démontrer sans doute que la migraine est une maladie redoutable.

Scaliger, un des plus grands savants de la Renaissance, déclare que « l'araignée secrète un venin si violent qu'un nommé Vincentinus en ressentit les effets à travers la semelle de sa chaussure, rien que pour avoir écrasé un de ces insectes. »

Turner raconte qu'une femme « ayant voulu brûler une araignée à la flamme de sa chandelle, l'araignée éclata avec un crépitement sinistre et lui cracha son venin dans les yeux et sur les lèvres. Elle hurla au secours et se crut perdue.

« Le soir même ses lèvres enflèrent énormément et un de ses yeux se boursouffla ; sa langue et ses gencives en firent autant. Le poison impressionnant les fibrilles nerveuses du ventricule par l'intermédiaire des mêmes fibrilles de la bouche, cette femme fut prise de vomissements violents. Pour les arrêter, j'ordonnai un verre de vin d'Espagne chaud et fortement épicé, avec un soupçon de sel d'absinthe et un bol de thériaque, qu'elle rendit aussitôt. Je frictionnai les lèvres avec une mixture d'huile de scorpion et d'essence de rose. Contre l'ophtalmie j'appliquai très heureusement des sangsues aux tempes et j'injectai dans l'œil une décoction de graines de coing et de pavot blanc dans de l'eau de rose. Contre l'enflure des lèvres je fis appliquer, dans la nuit, un cataplasme de farine de vesces délayée dans une infusion de feuilles de scordium et de fleurs de sureau ; puis de distance en distance une petite potion de carduus Bénédicte et de scordium additionnée d'un peu de thériaque. »

Le docteur Turner ajoute avec une bonne foi méritoire :

« Survint alors une vieille femme qui, avec l'aplomb ordinaire des gens de son espèce, enleva tous les pansements et garantit la guérison en deux jours par des applications de compresses de feuilles de plantain hachées avec des toiles d'araignées. Bien qu'elle y mit en réalité deux semaines, tout le mérite de cette cure lui revient. »

Voici la composition de la première panacée

universelle, de l'antidote d'or d'Alexandre, qui avait la réputation de guérir tous les maux :

« Prenez afaraboca, jusquiame, carpobalsanum, deux drachmes et demi de chaque ; clous de girofle, opium, myrrhe, cyperus, deux drachmes de chaque ; opobalsanum, feuilles des Indes, cinnamome, zedoardie, gingembre, coftus, corail, cassia, euphorbe, gomme adragante, encens, styras calamita, cellique, nard, spiguel, séséli, moutarde, saxifrage, anet, anis, un drachme de chaque ; xylalos, rheum, ponticum, alipta moschata, castor, nard indien, souchet odorant, opoponax, anacardium, mastic, soufre, pivoine, eringo, pulpe de dattes, hermodactyles rouges et blancs, thym, glands, pouliot, gentiane, écorce de racine de mandragore, germandrée, valériane, herbe d'évêque, baies de laurier, poivre long et blanc, xylobalsamum, carnabadium, macodonian, graine de persil, angélique, graine de rue et sinone, un drachme et demi de chaque ; or vierge, argent pur, perles imperforées, blatta byzantina, corne de cerf, avec équivalent de 14 grains de blé, saphir, émeraude, pierre de jaspe, un drachme de chaque ; pellitery d'Espagne, poudre d'ivoire, calomatus odoratus, avec équivalent de 29 grains de blé ; joignez-y du miel et du sucre en quantité suffisante. »

Cette médication était très simple comme on le voit, il suffisait d'en absorber la quantité d'une noisette pour être guéri radicalement de toute maladie, de quelque nature et de quelque origine qu'elle soit.

M. DESCHAMPS.

Pour le lancement des huit pages

	Listes précédentes	fr.
B. P., Cormoret, 1.— ; C. L., Court, 1.—		2.—
H. E., Locle, 2.— ; T. L., Locle, 0.95		2.95
T. M., Bâle, Bonne année à la « Senti » et à ses amis		1.45
B. J., Bätterkinden		1.95
M. F., Bienne, 0.45 ; S. W., Bienne, 1.—		1.45
W. R., Boveresse, 1.— ; P. H., Boudry, 0.95		1.95
W. T., Corgémont, 0.45 ; R. V., Cormondrèche, 0.95 ; C. L., Courtemaiche, 1.45		2.85
C. P., Couvet, 0.95 ; C. J., Couvet, 1.—		1.95
M. E., Cressier, 0.45 ; T. A., Delémont, 1.—		1.45
V. A., Fleurier, 1.— ; C. A., Fribourg, 0.45		1.45
I. A., Geneveys-sur-Coffrane		1.—
R. F., Granges, 0.45 ; R. R., Genève, 0.45		—90
G. L., Granges, 0.50 ; J. R., Madretsch, 0.95		1.45
B. J., Mâche, 0.45 ; K. A., Moutier, 0.45		—90
H. R., Neuchâtel, 0.95 ; D. A., Neuchâtel, 0.45		1.40
S. A., Neuchâtel, 0.45 ; W. J., Neuchâtel, 1.95		2.40
D. J., Landeron, 0.45 ; F. H., Nidau, 0.45		—90
T. A., Porrentruy, 1.95 ; P. G., Sonceboz, 0.45		2.40
T. O., Sonceboz, 0.45 ; V. E., Sonceboz, 0.45		—90
B. M., Villeret, 1.95 ; W. R., Villeret, 0.45		2.40
B. E., Wipkingen		1.45
Collecte faite à l'arbre de Noël, Pension Beau-regard, Fleurier		2.—
Total	fr.	1,621.80

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	28.10 (28.10)	28.45 (28.40)
ALLEMAGNE	— (—)	— (—)
LONDRES	24.67 (24.68)	24.73 (24.74)
ITALIE	24.75 (24.70)	25.— (24.95)
BELGIQUE	24.80 (24.55)	25.15 (25.25)
VIENNE	79.— (79.—)	83.— (83.—)
(le million de couronnes)		
PRAGUE	16.55 (16.55)	16.85 (16.85)
HOLLANDE	216.30 (216.30)	217.10 (217.10)
MADRID	72.30 (72.10)	74.— (73.90)
NEW-YORK :		
Câble	5.735 (5.735)	5.77 (5.77)
Chèque	5.73 (5.73)	5.77 (5.77)

EXTRAITS DE LA Feuille officielle suisse du commerce

Canton de Neuchâtel

— Le chef de la maison Bertrand Glauser, à La Chaux-de-Fonds, est Bertrand-Edouard Glauser, à La Chaux-de-Fonds. Polissages et finissages de boîtes or. Rue du Doubs 35.

— Société anonyme Etablissement fiduciaire de Contrôle et de Revision, S. A., ayant son siège à Genève et succursale à Neuchâtel. Par décision du Conseil d'administration du 24 novembre 1923, la procuration conférée à Hans Rychener, notaire, à Berne, est éteinte ; sa signature est en conséquence radiée.

— La raison Robert Stauffer-Jacot, charpente et menuiserie, à St-Aubin, est radiée ensuite de la faillite du titulaire.

— Le chef de la maison Antoine Monzani, à Peseux, est Antoine Monzani, à Peseux. Chaussures en gros et au détail. Grand'Rue 30.

— La société coopérative ayant été établie à Boudry sous la dénomination de « Association vinicole de Boudry », a été déclarée dissoute par décision de l'assemblée générale de cette société. La dissolution en sera opérée sous la dénomination sociale de Association vinicole de Boudry en liquidation, et par les soins de Max-E. Porret, docteur en droit, avocat, à Neuchâtel, et Charles de Montmolin, propriétaire-viticulteur, à Auvèrrier, qui ont été désignés comme liquidateurs par la même assemblée. Chacun des liquidateurs a individuellement la signature sociale.

— La société en nom collectif Perrenoud frères, scieries réunies, à Boudry, fait inscrire que l'associé Jules Perrenoud s'est retiré de la société. En outre, la procuration conférée à Jean-Louis Perrenoud est éteinte.

— Il a été constitué sous la raison sociale Discus S. A., une société anonyme qui a son siège à La Chaux-de-Fonds, et pour but : l'achat, la vente et la location d'instruments de musique et de leurs accessoires. La société est représentée par un seul administrateur. A été désigné en cette qualité : André Leuthold, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, lequel engage la société par sa signature apposée en cette qualité. Siège social : Rue Numa-Droz 156.

— Charles Favarger, à La Chaux-de-Fonds, s'est retiré de la société en nom collectif Favarger fils et Co, fabricants de cadrans argent et métal, à La Chaux-de-Fonds. Il a été remplacé par Albert-Alexandre Ritter, à La Chaux-de-Fonds, qui entre comme associé.

— La société anonyme Fabrique d'horlogerie Electa, Gallet et Co, S. A., ayant son siège à La Chaux-de-Fonds, a, dans son assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 1923, modifié l'article 7 de ses statuts en réduisant le capital social actuel de fr. 1,600,000 à fr. 586,250.

— La société en nom collectif Jeanneret frères, établie jusqu'ici à Tavannes (associés : Luther Jeanneret et Charles Jeanneret, maintenant à Fleurier), a, en date du 1er novembre 1923, transféré son siège à Fleurier. Fabrication de ressorts-fil et fournitures d'horlogerie. Avenue Daniel-Jeanrichard 9.

— Le chef de la maison Jules Tschanz, à St-Blaise, est Jules Tschanz, à Hauterive. Fabrique d'ébauches, d'étampes et minuteriers diverses.

— La raison Chappuis et Cie, soc. en nom collectif, ayant son siège à La Chaux-de-Fonds, commerce de combustibles, de bois et de matériaux de construction, est dissoute et radiée, sa liquidation étant terminée. En conséquence la procuration conférée à Georges Warmbrodt est radiée également.

— Vincent Fasola, à La Chaux-de-Fonds, associé indéfiniment responsable, se retire de la société en commandite Tallery et Cie, entreprise de travaux de maçonnerie, cimentages en tous genres, etc., à La Chaux-de-Fonds. Les trois autres associés Joseph Tallery, David Contini et André-Joseph Fontana (ce dernier associé commanditaire) continuent cette société sous la même raison sociale « Tallery et Cie ».

— Sous la dénomination de Société des producteurs de lait, de St-Sulpice, il est constitué à St-Sulpice, une société coopérative qui a pour but de s'occuper de toutes les questions laitières, en particulier de la vente du lait et de régler la hausse et la baisse du prix du lait. Le comité de direction est composé de : Fritz Bobiller, agriculteur, président ; Charles Guisy, père, agriculteur, vice-président ; Max Tuller, agriculteur, secrétaire-caissier ; Charles Divernois-Guisy,

agriculteur, et Emile Erb, agriculteur, tous domiciliés à Saint-Sulpice.

— La Compagnie du Chemin de fer Régional du Val-de-Travers a nommé membres du conseil d'administration : Edouard Dornier, négociant, à Fleurier ; Henri Borel, ingénieur-chimiste, à Saint-Sulpice, en remplacement de Alcide Marchand, décédé, et Edouard Elskes, démissionnaire. Le domicile du président Auguste Leuba est transféré à Saint-Blaise.

— La fabrique d'ébauches de Fleurier S. A., dont le siège est à Fleurier, a réduit son capital-actions de cent vingt-cinq mille francs à cinquante mille francs.

— Dame veuve Olga-Estelle Widmann, domiciliée à Peseux, et Paul-Ulysse Widmann, également domicilié à Peseux, ont constitué à Peseux, sous la raison sociale Veuve Paul Widmann et fils, une société en nom collectif ayant commencé le 1er octobre 1923. Encaveurs-propriétaires, commerce de vins et liqueurs. Cette raison reprend l'actif et le passif de la raison « Paul Widmann », radiée à ce jour.

— La raison de commerce Arthur Aubry-Gostely, Montres Brigos, fabrication d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, modifie la teneur de son inscription au registre du commerce en radiant le prénom Arthur, ainsi que Montres Brigos et en ajoutant : « Succ. de Gindrat-Delachaux et Co », dont elle a repris la suite des affaires commerciales de cette société en commandite dissoute. La raison sera désormais Aubry-Gostely, Succ. de Gindrat-Delachaux et Co. Bureaux rue de la Paix n° 87.

— La société en commandite Gindrat-Delachaux et Cie, Fabrique Huitaine, fabrication, achat et vente d'horlogerie, ayant son siège à La Chaux-de-Fonds, est radiée et sa raison dissoute, la liquidation étant terminée. L'actif a été repris par « A. Aubry-Gostely, Succ. de Gindrat-Delachaux et Co », le passif a été payé directement par la maison dissoute.

— La succursale de la maison Sonderegger et Cie, à Hérisau, établie à La Chaux-de-Fonds sous la même raison, est radiée d'office ensuite de la radiation de l'établissement principal.

— Arthur Bross et Edgar Fesselet, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds, ont constitué au même lieu sous la raison sociale Bross et Fesselet, une société en nom collectif. Fabrication d'horlogerie, Rue de la Charrière 22.

— La maison Auguste Baertschy, fabrication d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

— La société anonyme Etablissements Stella S. A., acquisition d'immeubles et de terrains en Suisse, etc., à Neuchâtel, est radiée d'office par ordonnance de l'Autorité cantonale de surveillance.

— Le chef de la maison Marcel Calame, à Bôle (Neuchâtel), est Marcel Calame, domicilié à Bôle. Horticulteur-pépinieriste.

Jura bernois

— La maison Marie Meyrat, librairie-papeterie, à St-Imier, est radiée ensuite de décès de son chef.

— La société en nom collectif Mathez, Hofstetter et Cie, fabrique de montres, à Tramelan-Dessus, est dissoute ; la liquidation étant terminée, sa raison est radiée.

— La raison A. Monnin, nickelage, dorage, oxydage, à St-Imier, est radiée d'office ensuite du départ de son chef.

— La raison Jeanneret frères, à Tavannes, a transféré son siège à Fleurier. La raison est donc radiée à Tavannes.

A nos correspondants

Les correspondants sont priés d'écrire leurs articles sur un seul côté du feuillet et très lisiblement. Nous ne répondons pas de l'insertion des articles qui seraient écrits sur les deux côtés du feuillet.

Prière aussi d'écrire à l'encre, le crayon fatigant beaucoup la vue des typos.



L. MAIRE-BACHMANN NEUCHÂTEL

TISSUS en tous genres — VELOURS — SOIERIES ARTICLES POUR TROUSSEAUX 6853

recommande à la classe laborieuse ses marchandises pratiques et solides à prix très modérés. Env. franco d'échantillons sur demande.

Boucherie Chevaline

V^o E. SCHNEIDER-BENOIT 25, Rue du Collège, 25 LA CHAUX-DE-FONDS débite tous les jours belle viande fraîche ainsi que samedi

Jeune cheval de 3 ans abattu ensuite d'accident Viande cuite et saucisse cuite. Belle graisse fondue sans augmentation de prix 6833 Se recommande

Patinoire de la Gare

DIMANCHE 13 janvier 1924, dès 13 1/2 h.

Grand Tournoi de Hockey sur glace

où trois équipes locales se disputent la Coupe Casanayor et le Championnat local 1923-1924

Olympic I - Chaux-de-Fonds Hockey-Club I et II

Places réservées en vente dès ce jour chez TECO (Minerva). FINANCE D'ENTRÉE : Intérieur de la barrière, fr. 0.80 ; Extérieur de la barrière fr. 0.50 ; Demi-prix pour enfants.

Les membres actifs et passifs du Club des patineurs ont l'entrée libre sur présentation de leur carte de sociétaire. 6846

Achetez l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

AU PROGRÈS
La grande spécialité de confections pour dames et fillettes

MANTEAUX D'ENFANTS

forme raglan, tissu mélangé en brun foncé et vert foncé, la taille 60, à **Fr. 9.85**

Plus fr. 1.— par 5 cm. plus long 6847

Le prix de ces séries spéciales ne pourra être maintenu que pour le stock actuellement en rayon. **VOIR L'ÉTALAGE.**

Fourrures

Grand choix - 1^{re} qualité Garantie sur facture

Skunks naturel Skunks opossum Renard Alaska etc., etc. 6410 Prix très avantageux

J. TRIEB Rue du Commerce 81

Groupe d'Epargne Le Cygne

Les membres sont informés que les versements recommenceront **vendredi 11 janvier**. Les camarades désirant se faire recevoir du groupe sont avisés que la perception a lieu le **samedi soir**, de 8 à 9 1/2 h., au **Cercle Ouvrier**.

On ne paie ni finance d'entrée ni amende.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à **G. Huguenin**, président (Envers 12), **M^{lle} A. Bourquin**, caissière (Sophie-Mairet 3), ou au tenancier du Cercle. 6844

Bijouterie

RICHARD Fils

Robes de velours

très belle qualité noir et toutes teintes, garnies broderies

Fr. 39.—

M^{me} Marguerite WEILL Rue Léopold-Robert 26 2^{me} étage 6348 Téléphone 11.75

N'oubliez pas les petits oiseaux

Inouï **SCALA** Stupéfiant

DE ROCROY

Une heure au pays du Mystère et de la sorcellerie 6849

Matinées de familles **SAMEDI et MERCREDI**

La votation du 17 février

La défense des 8 heures

Le Comité du Cartel des associations bâloises d'employés a décidé de prendre position contre la révision de l'article 41 de la loi sur les fabriques conjointement avec le Comité neutre d'initiative, mais en sauvegardant cependant entièrement son indépendance.

Un Comité bourgeois pour défendre les trois 8

Comme dans plusieurs autres cantons, il vient de se constituer en Bâle-Campagne un Comité d'action bourgeois contre la révision de l'article 41 de la loi sur les fabriques.

Ce Comité est composé de membres des partis politiques et des organisations ouvrières de nuance bourgeoise.

Votation du 17 février et « Journal de Genève »

Le « Journal de Genève », dans une lettre de Bâle, publiée en première page, reconnaît que la prolongation du temps de travail n'est pas autre chose qu'une diminution déguisée des salaires.

Un prince-évêque à la noix de coco !

Il avait lancé une souscription à son compte

Les autorités de la principauté de Lichtenstein ont ordonné la poursuite pénale, pour escroquerie et vol, d'un soi-disant Dr Muller, conseiller des hautes études, à Nuremberg, qui se fait aussi passer pour prêtre, évêque, cardinal et prince bavarois. Dernièrement a été arrêté à Munich un soi-disant Dr Neymeyer, qui est identique au Dr Muller. Le 15 décembre 1923, le Dr Neymeyer a pu s'enfuir. On avait trouvé en sa possession des papiers d'après lesquels ce Dr Neymeyer, qui avait aussi pris les noms de Dr Heinz et Dr Enzler, avait recueilli jusqu'à ces derniers jours en Suisse, pour l'adoucissement de la misère en Allemagne, des secours importants, qu'en réalité il employait à soutenir sa propre existence. Les autorités et les particuliers sont mis en garde contre ce personnage.

JURA BERNOIS

Un poste d'émission de T. S. F. au sommet du Chasseral !

C'est celui que le public pourra apprécier durant les courses de ski de St-Imier de dimanche. La Televox de Neuchâtel installera en effet deux postes de T. S. F. à Chasseral et en ville, aux XIII Cantons, de telle sorte qu'aussitôt connu, le résultat des courses sera proclamé, c'est le cas de le dire, dans toute la Suisse et plus loin encore, au gré de l'onde prestigieuse. Pourquoi ne pas installer un poste à demeure sur cette cime, qui est un des beaux observatoires naturels de Suisse ?

PORRENTROY

Un record. — 20 à 26 installations de téléphonie sans fil sont en activité dans notre ville. Ce chiffre nous placerait, comparativement au nombre des habitants, au premier rang pour la Suisse.

SAINT-IMIÉ

Au Conseil général. — Le Conseil général est convoqué pour le jeudi 17 janvier 1924, avec l'ordre du jour suivant : 1. Constitution du bureau du Conseil général ; 2. Nomination des commissions réglementaires dont les fonctions sont expirées ; 3. Crédit d'un douzième provisoire au Conseil municipal ; 4. Divers et imprévu.

Cette séance aura une certaine importance, car en plus des nominations réglementaires il faut s'occuper du refus du budget et en attendant qu'il soit refait et admis par le corps électoral, il faut voter des douzièmes provisoires basés sur les dépenses de l'année précédente. Le Conseil général qui avait voté sans opposition le budget, doit aussi rechercher quelles sont les causes qui ont déterminé son refus par la grosse majorité des électeurs. Les partis politiques devront aussi examiner cette question et éventuellement faire des propositions nouvelles. Le parti socialiste ne manquera pas de l'étudier et de faire des propositions qui tiennent compte des désirs des électeurs qui, il faut le reconnaître, sont beaucoup trop chargés d'impôts directs et indirects.

Que serait-ce si St-Imier était une commune à majorité socialiste ? La presse bourgeoise de tout le Jura ne manquerait pas, en d'innombrables articles, sur d'innombrables journaux, d'en conclure que le socialisme a fait ses preuves. Et que diraient ces mêmes journaux si notre directeur des Services industriels était un socialiste ? Il est vrai qu'il faut dire que la modestie du socialiste lui permet de vivre largement avec 9,500 francs par année. Ils sont même bien rares ceux qui touchent un tel salaire. Comment penser alors qu'un socialiste pourrait demander à la collectivité une augmentation de salaire de 300 francs par mois, au moment où les salaires ouvriers sont réduits presque à zéro. *Brind'herbe.*

Le chômage. — Situation de chômage à fin de 1923 : Chômeurs secourus en espèces 8 ; chômeurs aux chantiers 7 ; dépenses pour chômage, fr. 1 million 880,373.

NOUVELLES BAISSÉS DE SALAIRES. — Le Comité de district et tous les présidents des Comités locaux contre la prolongation des heures de travail sont convoqués en une assemblée très importante pour samedi 12 courant à 15 heures, au Cercle ouvrier de St-Imier.

Les fonctionnaires et ouvriers du district de Courtelary doivent tout mettre en œuvre pour briser la réaction qui voudrait que les ouvriers travaillent 12 à 15 heures et pouvoir ainsi encore baisser les salaires, comme cela se fait déjà dans certaines fabriques, qu'il sera bon de signaler

Quand la réaction aura brisé les Trois Huit, quand elle aura établi les 54 heures, la semaine de 60 heures ne sera pas loin.

Le 17 février, l'ouvrier vote NON.

prochainement. Nous connaissons des fabriques d'horlogerie dans lesquelles des remonteurs arrivent actuellement à gagner 7 francs par jour en 15 heures de travail. C'est une honte et pourtant c'est réel, aussi invitons-nous les ouvriers qui cherchent à se placer dans le Vallon à prendre des renseignements au bureau de leur syndicat avant de faire fausse route.

Groupe d'épargne du Cercle ouvrier. — Les membres et amis sont avisés que notre caissier recommence ses perceptions le samedi soir 12 courant, au Cercle, de 8 à 9 heures.

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Restauration du Temple. — (Comm.) — La population de Sonceboz-Sombeval n'ignore plus que son temple a grand besoin d'être restauré. Les réparations les plus urgentes commenceront ce printemps, et le Conseil de paroisse a décidé, pour trouver les fonds nécessaires, d'organiser une Vente, qui doit remplacer, pour cette année, la collecte à domicile. La date en est fixée au 5 avril.

Un comité de Vente s'est constitué, avec M. Léon Vorpe, comme président, et il compte sur la généreuse collaboration de tous les membres et amis de la paroisse pour mener à bien cette entreprise si nécessaire.

Une Vente n'est plus une nouveauté pour notre population et nous osons espérer que la bonne volonté dont elle a fait preuve ces dernières années saisira encore cette occasion de se manifester. Les dons seront reçus avec reconnaissance par les personnes désignées pour cela, soit : pour Sonceboz, Mme Paul Leroy ; Milles H. Herzig et Marceline Kunz ; MM. Rod. Burkhardt et Robert Méroz ; pour Sombeval, Mlle Sara Vorpe.

SAIGNELEGIER

Accident. — Les accidents se succèdent tous les jours, à cette époque où la neige engage aux parties de luge et de skis. Dimanche, un enfant Burri s'est brisé une jambe en exécutant un saut de skis.

Aux sections socialistes du Val-de-Travers

Les camarades du Comité de district sont priés de se rencontrer par devoir, le samedi soir 12 janvier 1924, à 20 heures, à la Maison du Peuple de Fleurier. Ordre du jour : Votation du 17 février 1924. Propagande au Val-de-Travers. Le Comité cantonal d'action contre la révision de l'article 41 sera représenté. Nous invitons également tous les militants du district à assister à cette importante assemblée.

Le Comité exécutif cantonal du Parti socialiste neuchâtelois.

CANTON DE NEUCHÂTEL

TRAVERS. — Ce n'est pas lui. — (Corr.) — L'information que nous avons empruntée à un confrère et annonçant la mort de M. Blanc, ex-gérant de la Banque de Travers, n'est pas exacte en ce sens que c'est M. Blanc, ancien député et juge de paix, et sa dame, qui sont morts à quelques heures d'intervalle. M. Blanc était né en 1846. Il était encore représentant de l'autorité tutélaire et conseiller général. La maladie de M. Blanc a été courte, car il siégeait au Conseil général il y a quelques jours. M. Blanc est le père de M. Alph. Blanc, notaire et député à La Chaux-de-Fonds. Madame Blanc est décédée mercredi soir à 5 heures et M. Blanc jeudi matin, à 5 heures également.

COFFRANE. — Etat civil. — L'état civil de Coffrane a enregistré pendant l'année 1923 : 8 naissances (20 en 1922), 5 mariages (12) et 10 décès (11).

LE LOCLE

Commission de l'Emprunt. — Elle est convoquée pour samedi soir, à 7 heures et demie précises, au Cercle ouvrier, avec un ordre du jour important.

Dans la rue. — Hier après-midi, vers les 2 h., à la rue de la Gare, le camion de M. S. Chappuis, chargé de combustible, a été pris dans les neiges. Il a fallu transborder tout le chargement sur un traineau afin de pouvoir dégager le camion.

Jusqu'au 17 février, chaque ouvrier conscient poursuivra la lutte contre l'indifférence ouvrière. S'il n'y avait plus d'indifférents dans nos rangs, il n'y aurait pas de défaite possible dans notre localité ouvrière, au sujet des trois 8.

Notre mot d'ordre : Propagande et persuasion.

LA CHAUX-DE-FONDS

PARTI SOCIALISTE

La Commission de propagande se réunira ce soir, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Présence indispensable de tous les membres ayant reçu une convocation.

Pour des familles ouvrières affamées d'Allemagne

Quoi de plus sacré qu'un enfant, écrivait récemment Alice Jouenne, dans un journal ouvrier de Paris. Elle le montrait comme le refuge et la joie de la famille. « L'enfant, père de l'homme, ajoutait Alice Jouenne, tire les hommes des abîmes du mal et du désespoir. Quand on contemple l'enfant, on se promet de travailler à une meilleure humanité, d'abolir toutes les injustices, toutes les discordes, toutes les guerres. Et pourtant, après le grand et tragique drame russe qui n'est pas encore terminé, voici que les enfants d'Allemagne meurent terrassés par le froid et la famine.

Ils vont à l'école sans chaussures, les pieds bleuis par le froid, sans pain ! Et nous lisons avec horreur cet extrait d'une lettre d'un membre de la Société des Amis qui est à un poste de secours allemand : « Notre souper hier a coûté 96 milliards et notre déjeuner aujourd'hui 332. La plupart des familles n'ont ni charbon, ni pommes de terre. Les suicides augmentent rapidement, les parents mettant leurs enfants à mort et se tuant ensuite ! »

Alors les petits reçoivent des êtres qui les ont conçus dans l'amour le coup mortel qui les replonge dans l'ombre. Ce geste, en comprenant-vous la terrible portée ? En sentez-vous peser sur votre cœur l'angoissante responsabilité ?

C'est à ces pauvres enfants que nous pensons, en organisant un secours aux affamés. Est-il vrai qu'au delà de la frontière, nous resterons insensibles à leurs souffrances et à leurs misères ? Non, ce n'est pas vrai. Et les ouvriers de La Chaux-de-Fonds, du canton et du Jura bernois, donneront ce qui leur sera possible, pour venir en aide fraternelle aux familles ouvrières allemandes affamées. Le Comité local se mettra à l'œuvre, sous peu, pour la cueillette. Les dons en vivres et en nature seront aussi acceptés.

Le Comité local pour l'action en faveur des familles ouvrières affamées d'Allemagne.

Communiqués

Le troisième concert d'abonnement. — Il aura lieu ce soir, à 20 heures et quart, au Théâtre. Programme et artistes nous sont garants d'une pure jouissance artistique.

« Bulletin musical » et billets d'entrée sont en vente au Théâtre.

Apollo. — Le spectacle de gala, qui passe actuellement à la Scala, n'éclipsera pas complètement celui de l'Apollo, qui, bien qu'exclusivement cinématographique, fera la joie de tous les spectateurs sans exception. Nous y retrouverons l'admirable Kid Robert, dans ses dernières aventures : Un oiseau de passage, et Toujours mieux, spectacle de fou rire, et Le Hors-la-Loi, admirable drame au pays des prospecteurs, avec William Roussel.

Tombola de la fête de gymnastique. — Pour le retrait des lots, jusqu'à fin janvier, voir aux annonces.

Valeurs d'électricité S. A. (Elektrowerte A. G.) à Bâle. — L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 14 décembre 1923. Le capital-actions de Fr. 20,000,000.— est entièrement versé. La Société (Holding Company) a pour but de créer, d'administrer et d'exploiter des participations financières à des entreprises industrielles et autres, en particulier à celles qui produisent, distribuent ou utilisent de l'énergie électrique. Le Conseil d'administration se compose de MM. Jules Dreyfuss-Brodsky, à Bâle, Léopold Dubois, à Bâle, Frédéric Frey, à Bâle, Dr Edouard Kern, à Bâle, Paul Perrochet, à Bâle, Joseph Rohshändler, à Craz, Jacques Schmiedlin, à Bâle, Dr Edouard Tissot, à Bâle, et Benedict Vischer, à Bâle.

M. Léopold Dubois a été élu président, et M. le Dr Edouard Tissot, vice-président. Conformément au but de la Société, il a été décidé d'acquiescer les actions et obligations de la Société Styrienne d'Electricité, le capital-actions de l'Electricité de Fala S. A., deux entreprises d'origine suisse, ainsi que les créances de banques suisses et de groupes financiers suisses sur ces deux entreprises. La Société émet deux emprunts obligataires : un emprunt à 4 1/2 % de Fr. 6,000,000.— dont les titres seront échangés, titre pour titre, contre les obligations de la Société Styrienne d'Electricité, et un emprunt à 5 % de Fr. 9,000,000.— qui servira à l'acquisition au pair des créances mentionnées plus haut.

CONGRÈS

du Parti socialiste neuchâtelois

Le congrès du Parti socialiste neuchâtelois a été fixé au dimanche 3 février 1924. Il aura lieu dès 10 h. 30, à la Maison du Peuple, à Neuchâtel. Vu l'importance exceptionnelle de l'ordre du jour, toutes les sections sont invitées à prendre leurs dispositions pour assurer leur représentation. Le Comité cantonal compte sur une forte participation.

Voici l'ordre du jour :

1. Appel des sections ;
2. Lecture du procès-verbal ;
3. Rapport de gestion ;
4. Rapport des vérificateurs des comptes ;
5. Rapports sur la marche du journal pendant l'exercice 1923 ; budget pour 1924 ; nomination de la délégation neuchâteloise au Comité directeur du journal (7 membres) ;
6. Campagne contre la révision de l'article 41 (journée de huit heures) ;
7. Elections communales ;
8. Transfert du secrétariat romand du P. S. S. ;
9. Initiative cantonale ;
10. Divers.

Le Comité exécutif cantonal.

Voyage de Pâques à Vienne

On nous écrit :

La Commission d'éducation de l'Union ouvrière de Berne organise, pendant les jours de Pâques 1924, un voyage collectif à Vienne (Autriche). Le départ aura lieu mercredi, le 16 avril ; le retour mardi le 22 avril au soir. Le voyage aller et retour s'effectue par train spécial (sans changement à la frontière). Dans le programme établi pour chaque jour il est entre autres prévu : Une réception par le Président de la ville, une visite à l'Hôtel de ville, au bâtiment du Parlement, à l'ancienne Hofburg, au Musée d'Art et d'Histoire, à la Centrale des pompiers, à l'Arsenal (la plus grande entreprise d'utilité publique), au Home ouvrier « Favorite », au parc de la ville, au jardin populaire et au Prater, etc., ensuite un voyage circulaire autour de Vienne, une sortie au château de Schönbrunn, la montée de Kahlenberg, une soirée artistique dans la grande salle de la Maison des concerts et la participation à une pièce de théâtre. Pour la pension à Vienne, on a pris en considération le Rathauskeller, réputé pour sa bonne cuisine. La répartition des chambres se fera dans de bons hôtels. L'ensemble des frais de voyage (y compris chemins de fer, frais de passeport, chambre et pension, voyage circulaire autour de Vienne, la sortie à Schönbrunn, la montée au Kahlenberg, les billets d'entrées, les repas dans le wagon-restaurant pendant le voyage, etc.), comportent 155 francs. Il faut observer que le temps où l'on pouvait faire des voyages en bénéficiant du change est passé. C'est ainsi que, par exemple, les prix pour les repas de midi et du soir sont plus élevés que ceux que nous avons l'habitude de payer en Suisse. A ce voyage peuvent aussi participer des camarades habitant hors de Berne. S'annoncer au Secrétariat de la Commission d'Education, Berne, Maison du Peuple, Zeughausgasse. Le paiement des frais de voyage peut se faire par acompte, cependant l'inscription devrait se faire encore ce mois. Comme la Commission d'Education de l'Union ouvrière de Berne organise depuis plusieurs années déjà de semblables voyages de Pâques, qui ont toujours donné beaucoup de satisfaction aux participants, nous pouvons aussi chaudement recommander à nos camarades la participation à ce voyage à Vienne, en admettant que les moyens de chacun le permettent.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Société de tourisme Les Amis de la Nature (Naturfreunde). — Ce soir, à 8 h. et quart, au local, Comité très important.

— La Persévérante. — Répétition générale ce soir, à 20 heures précises, au Cercle ouvrier.

Stations d'hiver en Suisse

Télégramme expédié des stations à 10 heures du matin

Altitude en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Neige cm.
1360	Adelboden	-5	Neige	+ de 1 m.
1444	Andermatt	-5	Lég. nuag.	»
1856	Arosa	-5	Nuageux	»
991	Les Avants	0	Neige	»
1052	Caux	0	Couvert	de 75 à 100
1055	Champéry	-2	Neige	de 60 à 75
978	Château-d'Oex	0	»	»
1561	Davos	-10	Nuageux	+ de 1 m.
1019	Engelberg	-4	Très beau	»
1050	Grindelwald	-5	»	de 75 à 100
1053	Gstaad	-2	Neige	+ de 1 m.
1169	Kandersteg	-4	Couvert	»
1190	Klosters	-8	Nuageux	»
1520	Mesolungia	-2	Neige	»
1350	Morgins	-3	»	»
1650	Mürren	-4	Lég. nuag.	»
1803	Pontresina	-11	»	»
1073	St-Cergues	-3	Très beau	»
1187	St-Gin-Les-Bains	-3	Nuageux	»
1826	St-Moritz	-15	Très beau	»
1275	Villars-Chesières	-2	Nuageux	»
1279	Wengen	0	Très beau	»
945	Zweisimmen	-3	Couvert	»
995	La Ch.-de-Fonds	1	»	»

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.



DEKOL

empêche d'une façon absolue la neige d'adhérer aux skis.
DEKOL est une pommade qu'on étend avec un chiffon. Indispensable à tout skieur.
Vente : Coopératives Réunies.

Société du Théâtre
 La Chaux-de-Fonds

Messieurs les actionnaires sont convoqués à

L'Assemblée Générale ordinaire
 qui se tiendra

Lundi 28 Janvier 1924
 au Foyer du Théâtre à 5 h. de l'après-midi

ORDRE DU JOUR :

- Rapport sur l'exercice 1923.
- Rapport des vérificateurs des comptes.
- Approbation des comptes.
- Nomination d'administrateur et du bureau.
- Divers.

Le Bilan de la Société et le Compte de Profits et Pertes seront à la disposition des actionnaires du 21 au 26 courant, chez MM. **Ferret & C^{ie}**, banquiers.
 La Chaux-de-Fonds, le 10 janvier 1924.

Le Conseil d'Administration de la Société du Théâtre.

L'Amiénois

Pantalon de velours pour hommes de gros métiers, qualité extra-forte, indestructible.
 le pantalon 6813

Fr. 29.-

Madame Marguerite Weill
 Rue Léopold-Robert 26
 2^{me} étage Téléphone 11.75

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 5959

A partir d'aujourd'hui

LA

MAISON MODERNE

Ancien Magasin

AU PROGRÈS

LA CHAUX-DE-FONDS

vend avec baisse de prix tous les Vêtements d'hiver pour Hommes et Jeunes gens

FROMAGES

P2401P tout gras 6798
 à magasins ou colporteurs
 Forte rétribution
 Fromagerie Fregiécourt J. B.



Belle glace

N'oubliez pas les petits oiseaux

Lecteurs socialistes!

Pourquoi attendez-vous encore avant de faire bénéficier votre journal de vos

Petites annonces ?

Toutes nos Montres et Pendules sont garanties de fabrication soignée et vendues à des Prix avantageux. Maison Sagné - Juillard, 38, Léopold-Robert.
Zénith Zénith Zénith Bijouterie. 3966
 5% S. E. N. & J. 5%

Montres
 Vente et réparations en tous genres. - Prix modérés

Posage de verres
 Se recommande, 1074
 J. COULLERY, Marronniers 55, St-Imier

Sous peu

Malgré les hausses de tous les produits textiles, nous avons pratiqué des baisses sur les prix de nombreux articles, de sorte que cette vente sera d'un intérêt incontestable.

Ces prix n'étant valables que pour les articles en stock nous vous conseillons de ne pas retarder vos achats.

commencera la vente annuelle attendue par toutes les ménagères sous le nom
Mise en vente après inventaire

Par suite de la fusion du « Progrès » et du « Printemps », nous avons procédé à une nouvelle revision de prix très sérieuse.

Cette vente durera 8 jours seulement

1^{er} Jour
MARDI
15
JANVIER

Au Printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

6832

On demande des **Porteurs** pour **Quartier de Bel-Air** et **Quartier Est** de la ville
 S'adresser au bureau de „La Sentinelle“.

Secrétariat de l'Union Ouvrière
 Daniel-Jeanrichard 16

Consultations : Tous les jours.
 Lundi de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.
 Mardi au vendredi : de 8 à 11 1/2 h et de 13 à 19 h.
 Samedi : de 8 à 12 h.

Renseignements sur toutes questions concernant le travail

Renseignements aux locataires (service de la ligne)

Renseignements : juridiques, chômage, assurance-accidents, nouvelle loi sur les fabriques, prud'hommes, loi sur les apprentissages.

Tapiserie - Décoration **FEHR**, Puits 9
 Meubles - Literie - Réparations
 Téléphone 2201 3714

GANTS



Peau, fourrés
 Non fourrés
 Astrakan
 Jersey
 Tricot, etc.

Grand choix dans tous les genres

Se recommande, 6662

ADLER

La Chaux-de-Fonds
 51, rue Léopold-Robert, 51

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

61

Le Docteur Harambur

PAR

J.-H. ROSNY

(Suite)

— C'est donc cela, dit le docteur, que vous ressemblez à une foule de gens de ma connaissance.

— Vous aussi, vous me rappelez ma jeunesse, répondit Orthez, cette malheureuse jeunesse qui lit de moi un exilé volontaire.

Harambur leva le front avec vivacité.
 — Vous avez donc quitté la France de bonne heure, monsieur ?

— Je l'ai quittée à vingt-cinq ans pour me rendre en Autriche, à Vienne, et c'est là que j'ai connu, à la suite d'une triste aventure, le désespoir qui a brisé ma vie.

— A Vienne, à Vienne, murmura le docteur qui soupira ainsi qu'un homme soulagé d'un grand poids... Mais qu'importe le lieu où l'on souffre, continua-t-il avec cette sorte d'égarement qui lui était habituel. J'ai souffert, moi, partout où j'ai passé. L'existence est une suite ininterrompue de tristesses et de désillusions.

— Cependant, un lumineux esprit tel que le vôtre doit trouver en soi une consolation à toutes les misères... Les découvertes importantes signalées par vous à l'Académie des sciences vous ont valu de précieux éloges.

— Elles ne m'ont valu qu'une approbation officielle et toute platonique ; mais j'ai été déchiré par mille confrères envieux, par mille petites feuilles spéciales et, finalement, même pour les communications dont vous parlez, c'est à un autre que l'opinion publique fait gloire du fruit de mes veilles.

— Vous n'en avez pas moins la certitude de votre supériorité.

Harambur eut un rire amer :

— La belle certitude !... Croyez-vous donc, cher monsieur, qu'une personnalité soit une chose vivante par elle-même... Je crois bien avoir plus de caractère et d'orgueil que la majorité des humains ; cependant, à force de voir mes découvertes, mes théories attribuées à d'autres, j'ai fini par n'avoir plus le sentiment qu'elles m'appartenaient... Non, voyez-vous, la force de la société, c'est qu'elle seule sanctionne le génie de ses membres. Tartempion, de l'Institut, à mes propres yeux, comme à ceux du dernier des imbéciles, est un personnage plus important que moi.

— N'y faut-il pas voir, dit avec un accent profond Orthez, un juste retour à la société de tout ce qui sort de la société ? Le génie, ne l'oublions pas, n'est rien sans la communion des hommes. Dans vos plus sublimes découvertes, la part de la communauté demeurerait immense. L'avez-vous reconnu ? Avez-vous accepté d'un cœur humble ce partage ?

Harambur parut très frappé d'un argument où il retrouvait quelque chose de sa propre manière. Il répondit après un long silence :

— Je veux bien admettre que les hommes se soient éloignés d'un orgueilleux comme moi ; seulement, pourquoi l'ont-ils fait au profit des plus odieux gredins ?

— C'est sans doute, dit Orthez, parce que la vie n'est pas un absolu, mais une moyenne relative. Les gredins ont, ne fût-ce que par intérêt, le souci de porter les découvertes dont vous parlez jusqu'aux couches trop souvent dédaignées par les hommes de génie. Je ne veux pas juger ; je constate seulement...

— La foule s'est toujours prosternée aux pieds des tyrans !...

— Ne nous appuyons pas trop sur des mystères mal élucidés, docteur. En fait, la foule a évolué d'un amour stupide de la tyrannie à une sorte de culte des véritables grands hommes. Mais, à travers les siècles, une chose est demeurée : les peuples n'ont pas aimé les tièdes. La masse d'une nation sera toujours sentimentale. Elle veut qu'on donne son cœur en même temps que son intelligence, et c'est ainsi qu'elle préfère des esprits médiocres et vivants à de grandes âmes froides et méprisantes.

Harambur aurait voulu rompre là, mais une inquiétude l'empêchait de laisser se clore cette conversation. Il finit par murmurer d'un ton de mauvaise humeur :

— Pour être franc, nous devons donc admettre un antagonisme entre la foule et le génie ; pour quoi le génie ferait-il les premiers pas ?

— Parce que le génie suppose une vision supérieure des besoins d'une époque.

— Tout le monde n'a pas le temps de philosophe, s'écria dédaigneusement le docteur.

— Aussi n'entre-t-il pas dans ma pensée d'exiger de raisonnement analytique sur ces points ; mais, comme a dit le grand moraliste : « Le cœur a des raisons que l'esprit ne peut entendre. » Une sensibilité exquise nous préserve de bien des erreurs, car le mal n'est la plupart du temps qu'une œuvre d'imbécile.

Un tremblement nerveux saisit la main d'Harambur à l'ouïe de ces fermes propos d'une voix grave et triste. Le sang lui monta à la face. Deux minutes on put craindre une attaque d'apoplexie.

— Qu'as-tu, père ? fit Thomas inquiet.

— J'étouffe... Ouvre la fenêtre. J'ai tort de m'occuper de ces questions !

Thomas ouvrit la fenêtre, l'air entra, Harambur scupira comme un cheval surmené.

Orthez le regardait avec un mélange d'étonnement et de pitié.

— Je suis au regret, dit-il, d'avoir provoqué cette crise.

— Vous n'avez rien provoqué, monsieur, murmura le docteur... Je suis, depuis quelques jours, sujet à des éblouissements.

Il s'arrêta, puis reprit, comme emporté par une force intérieure :

— Je deviens un sujet pathologique, ma parole. Il m'arrive d'avoir des hallucinations. Symptôme de congestion, voilà tout, mais c'est très curieux. Il entre et sort des gens de mon cabinet. Ils font tout le tour de mes rayons d'un air affairé, sans jamais se préoccuper de moi. Ils examinent mes livres, mes notes, mes fioles. Je les distingue très bien de la réalité malgré l'étonnante similitude... Tenez, en voilà un, il s'approche, il veut toucher la fiole que je tiens à la main. Non, une autre...

Le docteur paraissait regarder attentivement ces personnages imaginaires. Tout à coup, il poussa un cri :

— Pas celle-là, pas celle-là, dit-il ; ne la cassez pas.

(A suivre).

Société de Musique - La Chaux-de-Fonds

AU THÉÂTRE

Vendredi 11 janvier 1924, à 20 h. et quart

3^{me} Concert d'Abonnement

Le violoniste : ADOLPHE BUCHS
Le pianiste : RODOLPHE SERKIN

AU PROGRAMME : Sonates pour piano et violon de Mozart (si bémol) et Beethoven (mi bémol); Sonate pour violon seul de J.-S. Bach (avec la chaconne) et de Schubert (la mineur) pour piano.

PRIX DES PLACES : Echelle de fr. 1.— à fr. 4.50.

Location au théâtre dès mercredi pour les sociétaires, dès jeudi pour le public. P21017C 6822

ATTENTION!!!

Charcuterie de l'Abeille

Paix 90 Téléph. 12.28

Tous les vendredis:
Grand arrivage de gros
LAPINS de la Bresse
TRIPES CUITES

6854 Se recommande, P. BLASER.

Dans nos magasins
Léopold-Robert 88 et Balance 8
Au Locle : Grande-Rue 23

Grand choix en Légumes frais

Epinards - Choux-fleurs
Choux Bruxelles - Pois gourmands
Salsifis - Endives - Artichauts, etc.

Oranges et Mandarines

extra-douces 6858

Occasion pour confitures
Prix très avantageux

Se recommandent, Les Fils de Fortuné Jamolli

Ville de La Chaux-de-Fonds Taxe des chiens

Il est rappelé au public qu'aux termes du règlement cantonal sur la police des chiens, du 8 mars 1861, et du décret du Grand Conseil du 26 février 1919, la taxe annuelle dans la circonscription communale est fixée à fr. 25.— pour le rayon local et fr. 15.— pour les environs, non compris les frais d'enregistrement et de marque au collier.

Cette taxe doit être payée au Poste de Police de l'Hôtel-de-Ville d'ici au 31 janvier 1924.

P30100C 6843 Direction de Police.

Loterie de S. E. P. L'Olympic

Les lots peuvent être retirés tous les soirs de 20 à 22 h., les Samedis après-midi, dès 14 h., à l'ancien Magasin Kramer, Place de l'Hôtel-de-Ville 5, du Mardi 8 au Jeudi 31 Janvier 1924.

Passé cette date ils pourront être réclamés au Magasin H. CHOPARD, 47, rue Léopold-Robert, où les listes de tirage seront en vente dès Mardi. 6795

Buvons le „STIMULANT“

Apéritif sain, au vin et au quinquina 9871

Brasserie Terminus

SAMEDI soir, à 7 1/4 heures

Souper aux Tripes

Prière de s'inscrire à l'avance

DIMANCHE soir, dès 6 heures

Choucroute garnie

Tél. 13.13 Consommations de 1^{er} choix Tél. 13.13

5759 Se recommande, P. BLASER.

SCALA

Du 11 au 17 janvier 1924

SUR LA SCÈNE

Pour la première fois dans notre pays Unique en son genre
Le maître magicien moderne

DE ROCROY

et sa

Compagnie

L'homme extraordinaire qui dans un luxe inouï de mise en scène vous transportera pendant près de deux heures dans le domaine de l'irréel, où les choses les plus extraordinaires semblent se faire par elles-mêmes, où les lois qui régissent la nature se trouvent abolies, détruites, renversées. Avec DE ROCROY, rien d'impossible, le surnaturel devient naturel

Plus de 50 hêtes en scène

A L'ÉCRAN

WESLEY BARRY dit „Grain de Son“ dans 6850

LE HÉROS DE LA RUE

PRIX DES PLACES HABITUELS

SCALA

Samedi 12 et Mercredi 16 Janvier 1924.

SCALA

Matinées de Famille et pour Enfants de tout âge

Deux heures de spectacle avec DE ROCROY Deux heures de spectacle

Prix des places : ADULTES, prix ordinaires. ENFANTS, fr. 0.30, 0.50, 0.75 et 1.10

AVIS. - Les enfants ne seront pas admis à la matinée du dimanche

APOLLO

Les dernières aventures de

Kid Robert

Un Oiseau de Passage

:- Toujours à mieux :-

Spectacle de fou rire qui obtient actuellement un énorme succès à Zurich et à Genève

La dernière création de WILLIAM ROUSSEL
FILM HORS SÉRIE

LE HORS-LA-LOI

Drame au pays des prospecteurs d'une intensité dramatique exceptionnelle 6851

Ciné-Journal suisse Pathé - Journal

PRIX DES PLACES HABITUELS

Etre fidèle...

est une grande qualité, c'est pour cela que je reste fidèle à ma manière de travailler presque sans frais généraux, ce qui me permet toujours mes prix impressionnants de bon marché.

Quelques nouveaux prix de Pardessus raglan pour hommes et jeunes gens :

Pardessus raglan, doublé mi-corps fr. 19 90

Pardessus raglan, doublé mi-corps fr. 29.—

Pardessus raglan, doublé mi-corps fr. 39.—

Pardessus raglan, entièrement doublé fr. 49.—

Pardessus raglan, tissu double face, avec grand col, imitation fourrure fr. 59.—

M^{me} Marguerite WEILL
Rue Léopold-Robert 26
2^{me} étage 6305
Téléphone 11.75

TOMBOLA

de la Fête de Gymnastique

Les lots peuvent être retirés à la Brasserie du Monument :

VENDREDI soir de 8 à 10 h.

SAMEDI après-midi de 2 1/2 h. à 6 h.

et ensuite chaque soir à partir de lundi 14 janvier au même local jusqu'à fin janvier.

Tous les billets se terminant par 11, 31, 51, 71, 91, sont gagnants. 6845

Enchères publiques

de fourrures et manchons à la HALLE

Le mercredi 16 janvier 1924, dès 14 heures, il sera exposé en vente, à la Halle aux enchères, les marchandises suivantes :

Diverses fourrures, collets, colliers, forme renard, cols, manchons en tous genres de peaux. La marchandise est neuve et de très bonne qualité.

Vente au comptant. Le Greffier de Paix, Ch. SIEBER. 6821

On demande une Finisseuse de boîtes

argent et métal, ainsi qu'une Jeune fille

pour différents travaux d'atelier. S'adresser Fabrique rue du Crêt 11. 6837

Régleuses pour spirales et

Acheveurs d'échappements capables, pour petites pièces, seraient occupés entièrement à domicile par la Manufacture des Montres Rythmos, rue Numa-Droz 141. 6829

LE LOCLE

Boucherie PELLATON

Avenir 11

TOUS LES SAMEDIS

Tripes cuites

Lapins frais

6840 Se recommande.

Cabinet Dentaire

JEAN RAMSTEIN

Technicien-Dentiste
Le Locle

Téléphone 3.85 - Grande-Rue 3
Les Brenets

Rue du Temple 93
Consultations tous les mercredis de 2 à 5 1/2 h.

Travaux modernes
Traitement sans douleur
Dentiers garantis 1593

Ménagères !

Si vous désirez conserver l'éclat de vos chaussures et vous faire servir rapidement, adressez-vous à la

Cordonnerie Populaire

rue de France 15
LE LOCLE

qui vous donnera entière satisfaction, de solidité et de bien-facture.

Livre dans la journée
Chaussures sur mesure pour pieds sensibles et difformes, ainsi que souliers de sports et de travail. Imperméabilité garantie. Chaussures de confection en tous genres, provenant des meilleures fabriques suisses. Bas prix. Fais toutes les réparations sans distinction de provenance.

Réparation de caoutchoucs
Se recommande, Louis MORA. 6660

Dépôt aux Brenets, chez M^{me} V^{ve} Perret

Personne de confiance

de n'importe quelle profession est demandée par fabrique pour créer de suite un petit dépôt dans son district. Gain extraordinairement élevé. Ecrire sous chiffre A 20002 X, à Publicitas, Genève. 7866

BON

pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre L'Hygiène Intime. (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'Institut Hygie S.A. N° 22, à Genève.) 6339

„La Sentinelle“

Journal d'opinion le mieux informé

est en vente pour La Ch.-de-Fds aux adresses suivantes :

Bibliothèque de la Gare
Kiosque Petitjean, rue Léopold-Robert.

Magasin de tabacs et cigares « Au Franco-Suisse », Place de la Gare et rue Léopold-Robert 59.

Kiosque du Casino.
Kiosque Place du Marché

M. Bertrand, magasin de cigares, rue de la Balance 13.

M^{me} Chopard, magasin de cigares et librairie, Balance 41.

M^{me} A. Zurcher, magasin de cigares, rue Léopold-Robert 25.

M. J. Willeumier, magasin de cigares, rue Numa-Droz 115.

M. A. Luthy, magasin de cigares, rue du Versoix 9.

On cherche

pour de suite jeune technicien de la branche horlogère, capable, parlant aussi l'allemand. — Faire offres par écrit, avec copie de certificats et curriculum vitae, sous chiffre E. W. 6860, au bureau de La Sentinelle. 6860

A louer

pour époque à convenir bel appartement de 3 ou 4 chambres, ainsi qu'un atelier pour 10-12 personnes, pouvant servir à différents industries. Prix très raisonnable.

Adressez les offres à M. Jean Gurtner, à Cornaux. 6824

Léopold Robert

Masseur Pédicure Spécialiste diplômé

Garde-malades - Ventouses sans douleurs - Se rend à domicile

Téléphone 17.83 Serre 39
Reçoit de 1 à 4 h. P20522C 2737

Maison

avec deux logements, grange et écurie, champs et forêts, à vendre à prix avantageux. — S'adr. à M. Alfred Jacot, Coin-Dessus, Villeret. 6609

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 10 janvier 1924

Naissance. — Beiner, René-Jacques, fils de Auguste-Albert, commis, et de Madeleine-Augusta, née Saurer, Bernois.

Promesses de mariage. — Moser, Fritz, horloger, Bernois, et Montandon, Marthe-Louisa, demoiselle de magasin, Neuchâteloise. — Dubois, Arnold-Henri, employé de bureau, Neuchâtelois, et Fischer, née Tripet, Jeanne-Alice, ménagère, Bernoise.

Gain supplémentaire sans dérangement aucun

Nous cherchons dame, demoiselle ou monsieur pour bel emploi supplémentaire et durable. Gain journalier 5 à 15 francs. Aucune connaissance spéciale nécessaire. Echantillon empaqueté à fr. 2.50, port et remboursement compris. Offres de suite à Case postale 9913, Sursée, Ct. Lucerne. 6852

Canaris chanteurs et beau choix de femelles à vendre, ainsi qu'une charrette de poupée, jeu instructif, planche à dessin, montre d'homme argent frappé, beau sujet de football. — S'adresser Paix 81, 1^{er} étage à droite. 6431

On offre à vendre 1 paire de lunettes de poussette anglaise, bien conservées. Bas prix. — S'adresser Parc 102, 3^{me} étage à droite. 6402

On demande à acheter d'occasion un buffet de service en bon état. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 6815

Livres à vendre, bon marché, presque neufs, pour cause de déménagement. — S'adr. à M. G. Freund, Nidau. 6228

Le Locle. Apprenti menuisier-ébéniste est demandé de suite. — N'adresser que les offres sérieuses, sous chiffre S. 6818 N. B., au bureau de La Sentinelle, Pont 6, Le Locle. 6818

Polisseuse. Bonne ouvrière polisseuse. Lisseuse de boîtes argent est demandé de suite. — S'adresser Progrès 73. 6816

Achevages ou terminages 10 1/2 l. ancre sont à sortir en bonne qualité courante. — S'adresser rue Daniel-Jeanrichard 13. 6812

Local petit, pour y installer petite transmission, est demandé au plus vite. On partagerait aussi un local moyen. — Ecrire sous n° 6828, au bureau de La Sentinelle.

Pompes Funèbres, V^{ve} Jean LEVI

Grand choix de cercueils pour incinérations et inhumations

Corbillard automobile

Prix défiant toute concurrence

COURONNES et autres ART. MORTUAIRES

Téléphone 16.25 (Jour et nuit) 16, rue du Collège, 16



Se charge de toutes démarches et formalités. 2804 On expédie partout au dehors

LE LOCLE

Le Cercle Ouvrier a le douloureux devoir de faire part à ses sociétaires, du décès de

Madame Irène LEUBA-DEGOUMOIS

épouse de notre cher collègue et ami James Leuba-Degoumois, et belle-mère de Messieurs Willy Favre et Maurice Jacot, membres du Comité. 6848

Le Comité.

Repose en paix, cher époux et père.

Madame Marie Rutti-Aschmoneit et sa fille Urte; Monsieur et Madame Fritz Rutti-Geiser et famille; Monsieur et Madame Jules Brandt-Rutti; Madame veuve Marie Huguenin-Rutti, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Ed. Rutti-Vogeli, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Emile Rutti et leurs enfants; Monsieur et Madame Louis Rutti-Maurer et famille; Monsieur et Madame Charles Rutti-Tourte, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame W. Aschmoneit et famille, en Lithuanie; Madame veuve Aschmoneit, en Lithuanie; Sœur Urte Aschmoneit, en Lithuanie; Mademoiselle Anne Aschmoneit, en Lithuanie; ainsi que les familles Kunz et Schwab, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable de

Monsieur Jules RUTTI

gérant du Foyer du Soldat

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 52^{me} année, mercredi à 4 1/2 heures du matin, après quelques heures de grandes souffrances.

La Chaux-de-Fonds, le 9 janvier 1924.
L'incinération SANS SUITE aura lieu Vendredi 11 courant, à 15 h. — Départ à 14 1/2 h.

Domicile mortuaire: Rue de la Croix-Fédérale 2.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire. 6834

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les avis mortuaires devant paraître dans „LA SENTINELLE“ sont reçus jusqu'à 9 heures du matin.

Parc 103 - Téléphone 87

3382

Les lettres de faire-part sont livrées en 2 heures par

l'Imprimerie Coopérative

EXÉCUTION SOIGNÉE

Parc 105 - Téléphone 10.38

Un seul manuscrit suffit

DERNIÈRE HEURE

**Un sous-marin anglais sombre pendant la tempête
Catastrophe dans la mer Noire: 400 morts
En Suisse: Réjouissantes perspectives horlogères, au seuil de 1924**

Drames en mer

Le sous-marin anglais L. 24 a sombré au large de Portland

LONDRES, 11. — Havas. — Le sous-marin britannique L. 24 a sombré au large de Portland, à la suite d'une collision avec un autre vaisseau, l'amiral craint que tout l'équipage n'ait péri. L'agent du Lloyd de Weymouth annonce que le sous-marin L. 24 a quitté le port de Portland avec la flotte de l'Atlantique. Il est entré en collision avec le croiseur de bataille « Résolution » et il a coulé immédiatement. Le croiseur est retourné immédiatement à Portland. Au moment où l'accident s'est produit, la mer n'était pas excessivement haute. Les bâtiments spéciaux servant au renforcement des sous-marins sont partis immédiatement pour se rendre sur le lieu de l'accident pour sauver la plus grande partie possible de l'équipage. Le sous-marin coulé a été construit pendant les derniers mois de la guerre et a été lancé immédiatement après la signature de l'armistice. Il avait un tonnage de 1070 tonnes et sa vitesse était de 17 nœuds.

Il y a deux ans, le sous-marin K. 5 a coulé près de Weymouth dans les mêmes circonstances.

WEYMOUTH, 11. — Havas. — Le sous-marin L. 24 se trouve à 30 brassées de fond, à environ 18 kilomètres de la pointe de Weymouth. Le sort de l'équipage dépend des avaries que le sous-marin a subies. Dans les milieux officiels, on conserve peu d'espoir.

Une catastrophe dans la Mer Noire

400 noyés

MILAN, 10. — Le « Corriere della Sera » communique que le navire américain « Comejos » a naufragé dans la mer Noire. Le navire, qui avait un tonnage de 6000 tonnes, était parti de Constantinople, ayant à bord 400 passagers, lorsqu'il fut surpris par une tempête violente; il fut obligé de se réfugier dans le port de Trébizonde, mais, dans le brouillard épais, il perdit le nord et alla se briser contre le roc du phare du port. Le navire a coulé avec une telle rapidité, qu'il fut impossible de sauver un seul des passagers.

(Lire en Nouvelles étrangères, les tempêtes et naufrages sur l'Atlantique.)

LE TRUST RECHBERG

Une opinion de Stinnes

PARIS, 11. — Dans une interview, Stinnes a pris la défense de la grosse industrie et a prétendu qu'il est injuste que des particuliers paient les dettes de la nation. (On ne voit pas pourquoi, si, comme lui, la nation les a rendus milliardaires.)

Il a ajouté: Actuellement, aux Etats-Unis, on place l'Allemagne sur le même pied que le Mexique et Cuba, pays qui gaspillent leur argent dans des aventures guerrières. Cependant, si une entente intervenait entre la France et l'Allemagne, le crédit américain reviendrait. Il n'y a que deux voies: ou bien liquider la situation actuelle, par une nouvelle guerre, ou travailler pour la paix, par un accord ferme.

L'échange d'actions, conformément au plan Rechberg est possible, mais seulement après que les accords proposés par lui existeront entre les industriels des deux pays. Une participation forcée de l'Etat dans les industries privées est impossible. Une collaboration n'est possible qu'entre industriels, qui ont des intérêts communs et qui se protègent mutuellement.

Stinnes ajouta: Il faut aboutir le 15 avril, sinon les industriels devront cesser de produire. Dans la Ruhr, le trafic des chemins de fer, autrefois le plus parfait du monde, est complètement désorganisé. En outre, le crédit des industriels de la Ruhr est ruiné parce qu'on n'accorde pas de crédits aux industriels d'un Etat dont les frontières ne sont pas sûres.

Il est assez intéressant de citer, à propos de l'Amérique, les déclarations faites au Sénat belge par le sénateur socialiste Lafontaine, qui a déclaré:

« Alors que l'Amérique regorge d'or, nous, nous croulons sous le poids des charges financières. Or, il est incontestable que nous nous sommes battus pour l'Amérique. Nous avons sauvé l'Amérique, nous sommes donc en droit d'attendre une aide efficace de celle-ci. Il faudrait avoir le courage de le dire aux Américains. »

La lutte contre les dix heures à Bochum

DUSSELDORF, 10. — Havas. — Le groupe du syndicat des ouvriers métallurgistes de Bochum a voté la grève générale en signe de protestation contre l'abolition des huit heures, mais il ne semble pas que cette décision doive être approuvée par la centrale du parti.

A Dusseldorf, les usines sont toujours fermées. Quelques tentatives de pillage se sont produites dans un faubourg. La grève générale proclamée par les communistes a complètement échoué. Des manifestants qui essayaient d'empêcher la circulation des tramways ont été arrêtés. Les ouvriers des papeteries de Reisholz se sont mis en grève par solidarité avec les métallurgistes.

A Duisburg, des incidents se sont produits aux Rheinsholzer. Une bande de chômeurs ayant enfoncé à coups de hache les portes de l'usine a tenté de débarrasser les ouvriers et commis des dégâts assez importants. La police les a dispersés non sans faire usage de ses armes.

LA MER REND SON SECRET

Nouvelles épaves du „Dixmude“

MARSEILLE, 11. — Havas. — Le torpilleur « Bambara » et l'avis « Escout » qui avaient été envoyés à San Marco (Sicile) pour procéder à des recherches sur le sort du « Dixmude » sont arrivés à Toulon.

Les recherches du torpilleur ont été localisées dans un rayon d'un mille environ au sud de San Marco par des fonds de 20 à 40 mètres. Ses dragages ont permis de ramener à la surface une soupape complète du dirigeable, une veste garnie de fourrure noire et des fils électriques auxquels adhéraient encore des fragments de vêtements et des débris de chair; ces conducteurs doivent provenir des gilets chauffants dont étaient munis tous les membres de l'équipage. Quant aux débris de provenance humaine, ils ont été remis pour examen à un médecin sicilien qui a déclaré pouvoir affirmer qu'ils provenaient de l'épaule ou de la région dorsale. Une cornière entière de la carlingue du dirigeable a également été retrouvée.

Tous ces vestiges de l'épave ont été remis aux services de l'aéronautique à Toulon, à la disposition de la commission d'enquête. En outre, le « Bambara » a ramené de Bizerte un envoi cacheté renfermant d'autres fils électriques qui proviendraient de vêtements chauffants et des débris de toile caoutchoutée. Le contenu de cet envoi avait été trouvé sur terre, dans un ravin dont l'orientation permet de croire à la véracité de ceux qui déclaraient avoir aperçu des leurs en mer, le matin de la catastrophe, à 2 h. 30. Un rapport détaillé va être adressé au ministre sur le résultat des recherches.

On mande de Catane au journal « Il Mondo »: D'après des nouvelles reçues de Sciacca deux barques de pêche ont trouvé à trois milles au sud du Cap San Marco trois grands cercles en aluminium auxquels adhéraient encore des fragments de soie brûlée et qu'on croit avoir appartenus à la nacelle du « Dixmude ». Des pêcheurs ont également ramené des fils téléphoniques avec des débris de l'appareil récepteur. Un lambeau de chair humaine a été reconnu comme provenant d'une aisselle.

Judi matin est arrivé à Marseille le paquebot apportant d'Algérie le sac de lettres destinées aux familles des occupants du « Dixmude », sac qui avait été jeté le 19 décembre à 16 heures au sud de In-Sala. Dans ces lettres, les membres de l'équipage exprimaient l'intérêt du voyage qu'ils poursuivaient. L'un d'eux écrivait notamment: « Nous sommes en plein désert. Nous vivons l'Atlantide de Pierre Benoit. » Tous exprimaient leur confiance et la joie de revoir bientôt leurs familles. Ce sac de lettres qui a été porté à dos de chameaux d'In-Sala à Ouarglas, puis envoyé à Constantine, est parvenu dans la journée de jeudi aux familles.

Le futur cabinet travailliste

LONDRES, 10. — Faisant allusion au récent discours de Ramsay Mac Donald et à la politique extérieure, le « Times » (éditorial) souligne que l'influence de la France dans les pays d'Orient et du sud de l'Europe est une conséquence de l'importance militaire de cette puissance. Il ajoute qu'il faut espérer que le nouveau gouvernement auquel il semble qu'on doive s'attendre, remédiera aux pires erreurs de la récente politique extérieure britannique.

Au cours d'un dîner des membres du Reform Club siégeant au parlement, M. Lloyd George a prononcé un discours dans lequel il a exprimé l'opinion qu'au lieu de songer à susciter des difficultés au gouvernement travailliste possible, il faudrait au contraire lui fournir la possibilité de montrer ce dont il sera capable.

Le « Manchester Guardian » faisant allusion à la réunion du parti travailliste parlementaire de mercredi apprend qu'il y aurait au sein du parti un groupe estimant que Mac Donald a agi trop précipitamment en déclarant que son parti assurera le pouvoir avant d'en avoir référé tout d'abord à son groupe. Le journal ajoute que, fait curieux, ce n'est qu'au sein du Labour Party qu'on doute qu'un gouvernement travailliste entrera en fonctions.

Nous lisons dans la « Gazette de Lausanne »: « On peut annoncer, sous les réserves d'usage, que le cabinet travailliste comprendra, comme premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Mac Donald; au secrétariat du Foreign Office, Morell, Shaw et, peut-être, Bonsonby; chancelier, Snowden; travail, Sidney Webb; guerre, Thomas; marine et colonies, colonel Wedgwood; Indes, Trevelyan; éducation, lord Haldane; leader de la Chambre des communes, Clynes; lord chancelier, lord Tarmoor; commerce, Hodge; intérieur, Henderson; mines, Harts-horn; hygiène, Miss Margaret Bonfield.

Cinq personnes vitriolées dans un tribunal

LONDRES, 11. — Comme quelques personnes attendaient au tribunal de police de Westminster l'ouverture de l'audience, une jeune femme pénétra dans la salle d'attente et, se dirigeant vers un homme debout près de la porte, lui lança au visage le contenu d'une boîte de fer-blanc qu'elle tenait à la main. L'homme s'affaissa en poussant un cri. On s'empressa autour de lui et on constata qu'il avait le visage horriblement brûlé par du vitriol.

La victime, Arthur Thompson, inspecteur de la

Compagnie générale des omnibus, fut transportée à l'hôpital, où les médecins reconnurent que l'œil droit était définitivement perdu.

Quatre autres personnes, dont un policeman, ont été légèrement brûlées par les éclaboussures du dangereux liquide.

La criminelle, qui a été arrêtée, est une voisine de Thompson, qui avait été citée par lui devant le tribunal pour « conduite injurieuse », c'est-à-dire pour outrage aux bonnes mœurs.

UNE FILATURE S'EFFONDRE

3 morts, 15 blessés

BRADFORD, 11. — Havas. — Le toit d'une filature s'est effondré jeudi matin, entraînant dans sa chute un certain nombre de travailleurs ainsi que des métiers à tisser. Une vingtaine de personnes plus ou moins blessées ont été retirées des décombres. Une douzaine d'autres sont encore ensevelies. Il y a un tué. Des femmes et des jeunes filles pour la plupart travaillaient dans la filature au moment de l'accident.

On compte jusqu'à présent 3 morts et 15 blessés à la suite de l'explosion survenue dans une filature. On craint que plusieurs autres cadavres ne se trouvent sous les décombres.

CONFÉDÉRATION

La couverture métal de la Banque Nationale

D'après les derniers bilans, la couverture métallique de la Banque Nationale Suisse s'élève à 662,685,540 fr. Dans cette somme sont compris 537,098,165 fr. or, et 85,587,375 fr. argent. L'émission des billets s'élève à 921,549,340 fr., soit 60,409,030 fr. de moins que lors du dernier bilan.

Des journaux bourgeois disent que cette brillante situation devrait rassurer les gens craintifs au sujet des perspectives d'avenir du franc suisse. Mais ils ne nous ont pas encore expliqué, cependant, pour quelles raisons les milieux financiers allemands cotent notre franc bien au-dessous des monnaies d'autres pays neutres. Nous serions heureux d'en connaître la raison.

CENT FRANCS PAR MOIS

Nos confrères socialistes de la Suisse allemande publient un article dans lequel ils attaquent vivement le Kredit-Anstalt de Zurich, parce que ce puissant établissement de banque, dont les directeurs sont millionnaires, trouve moyen de payer un de ses commis cent francs par mois. Gageons que les directeurs du Kredit-Anstalt trouvent aussi qu'il faut encore baisser les salaires (comme dit le Journal de Genève) pour rétablir la production!

L'industrie suisse des chaussures en 1923

Nous sommes très surpris de recevoir par l'intermédiaire d'une agence une information sur l'industrie des chaussures en Suisse pendant l'année 1923, qui pourrait bien être un communiqué émanant de fabricants de chaussures. Cette information a pour but de réclamer des mesures de protectionnisme plus efficaces, en laissant bien entendre que les fabricants de chaussures redoutent par-dessus tout l'arrivée chez nous de chaussures étrangères qui coûtent meilleur marché.

Dans ce même communiqué, on peut lire que la prolongation de la durée du travail est un facteur important pour la réduction des frais de revient, en même temps qu'il annonce une crise de surproduction. Dans ces conditions, l'augmentation de la durée du travail aurait pour résultat de jeter sur le pavé un bon nombre de travailleurs et de permettre aux patrons de profiter de cette surabondance de main-d'œuvre pour diminuer les salaires. Voilà comment la prolongation de la durée du travail peut réduire les frais de revient. Avouez que l'ouvrier n'y trouve pas son compte.

Le « fonds fondu » d'un gouvernement prévoyant

(Resp.) Bien que plusieurs semaines nous séparent encore de la session du printemps des Chambres fédérales, on apprend de milieux parlementaires que le Conseil fédéral sera au cours de la prochaine session interpellé sur la perte de 23,5 millions de francs du fonds fédéral des assurances.

Le chômage dans le canton de Berne

(Resp.) — Le nombre des chômeurs dans le canton de Berne, en décembre 1923, s'élève à 2696 contre 2680 à fin novembre 1922, soit une légère augmentation. 950 chômeurs (1438) sont occupés à des travaux de chômage et 111 (106) reçoivent des secours.

Accident mortel à Genève

Louise Perrin, qui s'était penchée à la balustrade d'une fenêtre de son appartement, au troisième étage, a perdu l'équilibre et est venue s'écraser sur la chaussée. La mort a été immédiate.

La neige aux Rochers de Naye

Du « Messager de Montreux »:

Un monsieur étranger et sa fille ont fait, mardi, en compagnie du guide Léon, de Caux, l'ascension des Rochers de Naye dans d'excellentes conditions. Les touristes mirent trois heures vingt pour parvenir au Grand Hôtel, lequel disparaît en partie sous l'amoncellement de la neige. Le guide Léon ne se souvient pas d'avoir vu une telle masse de neige depuis vingt-quatre ans.

L'hôtel est inaccessible de toute autre manière que par les fenêtres; on peut inscrire son nom — ce qui est une façon de parler — sur l'enseigne « Grand Hôtel de Naye » placée où l'on sait. Le gardien a dû, pour sortir de chez lui, percer une cheminée dans la neige.

Le spectacle offert par ces régions quasiment polaires est impressionnant. La neige est durcie, porte bien et l'ascension n'est pas difficile par le beau temps.

LA CHAUX-DE-FONDS

Dans l'horlogerie

Nous avons déjà parlé, à maintes reprises, de la satisfaction actuelle des fabricants, qui voient enfin reflourir un peu notre industrie. On a dit, et nous ne savons pas jusqu'à quel point cela était justifié, qu'il ne fallait pas trop se réjouir, que cela allait, mais qu'il serait téméraire de dire que cela va bien. Nous ne voulons pas trancher ce distinguo subtil. Mais nous savons de source absolument sûre que notre ville est actuellement visitée par les représentants de plusieurs très grandes maisons américaines. L'on nous dit qu'il se passe actuellement d'énormes marchés.

Peut-être les commandes se font-elles même pour des millions. Nous articulons ce chiffre sous les réserves d'usage, quoiqu'il nous soit fourni par une personne très au courant des tractations en cours. Les quatre ou cinq maisons principales d'horlogerie de New-York sont, sur place, citons ceux de la maison Depollier et M. Aubry, qui représente la « Abra-Watch ». Nous ne pouvons qu'être heureux de cette reprise, qui s'affirme ainsi au-delà des fêtes. Les perspectives à la hausse doivent être un des facteurs de ces gros achats. Nos fabricants peuvent ainsi se rendre compte de l'erreur commise lors de la campagne pour la baisse des prix, campagne contre laquelle nous n'avions cessé de protester.

Il est certain que si nos fabricants veulent conserver le marché américain, ils devront éviter d'expédier de la camelote de l'autre côté de l'Océan. On nous a dit de bonne source que des envois d'horlogerie avaient dû être refusés autrefois par des Américains parce qu'ils ne donnaient pas satisfaction. Aussi, ajoute-t-on, les Américains ont pris des précautions en désignant sur notre place des techniciens chargés de visiter les envois d'horlogerie à destination des Etats-Unis avant leur départ de La Chaux-de-Fonds. C'est du reste une crainte qu'éprouvaient certains fabricants de notre ville de voir se fermer le marché américain qui constitue actuellement l'un des meilleurs débouchés.

Du rouge à bon marché!

Ce matin, dans une embarquée, un traîneau qui passait devant le patinage de la gare, a fait tomber deux gros tonneaux sur la route. Un des tonneaux, d'une contenance de 600 litres, s'est brisé. Un flot rouge, d'une centaine de litres au moins, s'est répandu dans la neige, avant qu'on ait pu relever la pièce.

Rocroy à la Scala

Au sujet du célèbre « De Rocroy » qui se produit actuellement à la Scala, un confrère vaudois écrivait:

Nous avons eu, voilà un an, la visite d'un désillusionniste. Il se proposait de nous démontrer comment on fraude en matière d'hypnotisme et de magnétisme. Il nous dévoila des trucs, si grossiers d'ailleurs, qu'il semblait impossible qu'un Olivier Lodge, un Conan Doyle ou un Camille Flammarion s'y fussent laissé prendre.

Rocroy, lui, ne désillusionne pas. Bien au contraire, il ajoute à notre étonnement, et nous aimons mieux cela. Entre d'innombrables attractions de ce genre, celle-ci, il faut le reconnaître, sort de l'ordinaire.

Attacher une dame, fort jolie en l'occurrence, à une grande croix, donner les extrémités de la corde à deux spectateurs, et, le temps de jeter et de relever le rideau de la caisse, substituer à cette dame l'homme en livrée qui seconde l'opérateur, voilà un tour qui ne manque pas d'originalité.

Il y a plusieurs tours semblables. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'ai horreur que l'on me raconte un spectacle auquel je vais assister. Laissons donc à ceux qui voudront voir cet habile homme le plaisir de la surprise.

Rocroy ne nous laisse pas le temps de nous étonner. Il fait sortir sa partenaire des caisses où il s'enferme avec la même facilité qu'il se substitue lui-même à son aide. Une partie surtout de son programme est particulièrement intéressante: celle où une main, en bois, placée sur un plateau de verre, répond sans défaillance aux questions que le public veut bien lui poser. Qui ou quoi donc actionne cette main?

Ce maître es prestidigitation a fait passer deux heures agréables à une salle comble à crouler. Des croyances aux sorcelleries, nous n'avons conservé que des diseuses de bonne aventure, cartomanciens ou graphologues plus ou moins scientifiques. Aussi direz-vous, ce bonhomme ne m'épatera pas avec ses trucs.

Eh bien! oui, il vous épatera. Car, pour ne pas l'être, il faudrait connaître ses moyens. Or Rocroy travaille avec une grande maîtrise et une belle habileté. Et l'on peut se demander combien de spectateurs pourraient, même en trouvant le procédé, réussir à donner l'illusion aussi complète. — (Comm.)

LE TEMPS

Le baromètre continue à la hausse. Il passe de 671 à 674,7 ce matin. Le radoux nous vaut des chemins qui sont une bouillie. On recommence à patauger comme avant le Nouvel-An. Il est cependant tombé deux centimètres de nouvelle neige, la nuit dernière. Les équipes d'ouvriers travaillent activement à débarrasser les trottoirs et la chaussée, le long de la rue Léopold-Robert. Hier, les autos et les camions automobiles ont recommencé à circuler, sur une couche de glace d'au moins 40 centimètres. L'énorme amas de neige durcie nous promet un joli printemps. Nous pouvons déjà nous « réjouir »!

Nos abonnés sont priés de communiquer tout changement de domicile. Joindre 20 centimes pour couvrir les frais.